

RD-CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2470 - VENDREDI 27 NOVEMBRE 2015



Des évêques catholiques

PROCESSUS ÉLECTORAL

Nouvelle mise en garde des évêques catholiques

« Faudrait-il que le sang coule encore en RDC ? », tel est l'intitulé de la déclaration publiée le 24 novembre par le Comité permanent extraordinaire de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc). Tout en reconnaissant les efforts consentis par le gouvernement pour la démocratisation du pays, l'église catholique invite la population à la vigilance tous azimuts selon l'esprit de l'article 64 de la Constitution qui l'astreint à faire échec à toute personne qui prend le

pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation de ses dispositions. Réitérant sa position fondée sur le respect de la Constitution, la tenue des élections dans les délais constitutionnels et la négation de toute idée de transition, la Cénc a égrené son agenda. Celui-ci prévoit, entre autres, la tenue des prières intenses dans toutes les paroisses pour assurer la réussite du processus électoral et l'organisation d'une grande marche le 16 février 2016.

Page 13

Enjeux politiques

L'opposition fragmentée à la veille du dialogue

Épicentre de la dynamique pro-dialogue qui se développe au sein de l'opposition, l'UDPS peut désormais miser sur un large éventail des partis d'opposition prêts à le rejoindre dans cette aventure. Ce parti politique entend donc embarquer dans sa mouvance ses partenaires politiques mais aussi d'autres plates-formes de l'opposition militant pour la tenue de ce forum sous la médiation internationale.

Entre-temps, des opposants en rupture de ban avec la ligne directrice de leurs partis politiques respectifs jouent aussi leur partition à l'instar de la Dynamique de l'opposition avec le quatuor UNC-MLC-MSR-Ecidé qui perçoit le dialogue comme une astuce destinée à obtenir la rallonge du mandat présidentiel en dehors des prescrits légaux. Chaque camp tente de justifier ses choix par rapport à ce rendez-vous pour être en phase avec l'opinion au risque d'être rejeté.

Page 12



Les cadres de la Dynamique de l'opposition lors d'une activité

MÉCANIQUE D'ENGINS DE CHANTIER

Caterpillar forme en RDC et dans d'autres pays africains

Page 12



L'immeuble de la poste sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa

SCPT

La société veut rétablir la poste des années 1960

Après la rénovation de son bâtiment administratif, la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT) se lance à la reconquête des parts de marché dans un secteur où elle a perdu du terrain au fil des décennies. Elle vient de bénéficier de la dernière mesure gouvernementale qui la place en situation de monopole pour l'expédition des colis de 2 kg. Le 24 novembre, le gouvernement a franchi un pas décisif en mettant en application cette mesure qui vise, dans un premier temps, à valoriser les activités postales en RDC.

L'idée est d'essayer de faire de nouveau de la poste un opérateur universel comme dans les années 1965 et 1985. En dehors du monopole, il y a eu d'autres mesures importantes visant à consolider le processus de relance des activités de la SCPT.

Page 12

ÉDITORIAL

Escalade

Sur quoi peut déboucher l'escalade de violence à laquelle nous assistons depuis le début de cette année en Europe, au Levant, en Afrique, mais aussi et même si c'est moins visible en Asie ? Cette question se pose désormais au niveau mondial car derrière la lutte contre Daech et l'Etat islamique se déroule une sorte de guerre larvée entre les grandes puissances qui peut provoquer une explosion planétaire.

Jusqu'à présent considérée comme relevant de la simple spéculation stratégique, la perspective d'un affrontement de grande ampleur est devenue cette semaine une hypothèse à laquelle il convient d'accorder la plus grande attention. On en a eu la preuve mardi lorsqu'un avion de chasse russe a été abattu à la frontière entre la Syrie et la Turquie. Que cette intervention ait été justifiée ou non par la violation de la frontière entre les deux États, elle démontre qu'une étincelle peut à tout instant provoquer un incendie que personne ne saura combattre.

L'Histoire est suffisamment pleine d'incidents, provoqués plus ou moins sciemment par des États, qui débouchèrent sur des conflits de grande ampleur pour que l'on attache la plus grande importance à ce que nous venons de vivre, en direct ou presque, grâce aux télévisions du monde entier. Et chacun de nous doit garder présent à l'esprit que la Première guerre mondiale est née d'un fait divers, certes tragique puisqu'il concernait l'assassinat à Sarajevo de l'héritier du trône d'Autriche, mais qui n'aurait jamais dû, en bonne logique, déboucher sur la mort de dizaines de millions d'innocents en Europe.

Si la communauté internationale a encore la tête sur les épaules, ce qui n'est malheureusement pas certain, elle doit se préoccuper activement de mettre sur pied un mécanisme de prévention et de gestion des crises qui mette à l'abri de la pure violence les peuples de la planète. Quoi qu'il prétende, en effet, le Conseil de sécurité des Nations unies se montrera incapable d'empêcher un dérapage généralisé si un heurt direct vient à se produire entre deux des grandes puissances qui y détiennent un siège permanent. Et, de façon évidente, l'on n'en est plus très loin en Europe de l'Est, au Levant, en Asie du Sud.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNANCE FORESTIÈRE

Le Congo et l'Union européenne continuent de mutualiser leurs efforts



Henri Djombo et Saskia De Lang lors de la réunion du CCM (photo adiac)

Le gouvernement congolais et l'Union européenne ont réitéré leur engagement conjoint à renforcer la gouvernance forestière en République du Congo, conformément aux accords qui lient ces deux partenaires bilatéraux. Cette détermination a été renouvelée à l'occasion du troisième Comité conjoint de mise en œuvre (CCM), de l'accord de partenariat volontaire (APV-Flegt), tenu le 26 novembre.

Ce troisième comité conjoint, coprésidé par le ministre de l'Économie forestière et du développement durable, Henri Djombo, et l'ambassadeur, chef de délégation de l'Union européenne au Congo, Saskia De Lang, a été consacré à l'examen du deuxième Comité conjoint tenu en mai dernier. Cette réunion de haut niveau, a permis donc au Congo et à son partenaire stratégique, de faire le bilan à mi-parcours de la mise en œuvre de l'APV, au dernier CCM. Le bilan de ce deuxième Comité a été jugé positif par les deux parties, au regard des actions menées à ce jour, inscrites dans les recom-

mandations adoptées à l'issue du dit CCM. Magré tout, il a été noté que de nombreux défis restent encore à relever, afin d'asseoir vraisemblablement, la gouvernance forestière en République du Congo.

Ces nombreux défis à relever sont des actions arrêtées lors de la dernière réunion du Comité conjoint, qui n'ont pu être exécutées pour diverses raisons. Ces recommandations spécifiaient entre autres que : l'OI-Flegt devrait fournir une analyse des causes des défauts de conformité constatés ; généraliser l'analyse de l'évolution de ces constats dans le temps ; la partie congolaise doit assurer la mobilisation du budget du secrétariat technique et de la Cellule de la légalité forestière et de la traçabilité (CLFT).

De même, il a été décidé qu'une réunion interministérielle soit organisée, en vue d'identifier une stratégie de mobilisation des fonds d'investissement et de développement des mécanismes pérennes de financement du SIVL. Le CCM définit de nouvelles échéances 2016. Par ailleurs, en

vue d'amorcer l'année 2016 avec plus de sérénité et de confiance, le Comité conjoint a défini un certain nombre d'actions à mener, en dépit des avancées constatées sur le terrain.

Ce nouveau canevas décide que le ministère de l'Économie forestière et du développement durable devra transmettre le document de politique forestière au secrétariat général du gouvernement, au plus tard fin janvier 2016. De même, au en fin mars de la même année, le ministère de tutelle devra envoyer le projet de loi portant régime forestier au secrétariat général du gouvernement.

Et fin juin 2016, les textes d'application doivent être finalisés par l'assistance technique mobilisée par le PFDE. S'exprimant sur l'usage du bois de conversion, du bois abattu par certaines sociétés privées pour un besoin d'utilité publique, les deux parties ont convenu d'affiner le plus rapidement possible, les dispositions de la loi sur cette question, afin de légaliser sa commercialisation, au lieu de le détruire.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominiq Nérplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n°1430, commune de la Gombe / Kinshasa
- RDC - Tél. (+243) 015 166 200
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia
Assistante de direction : Sylvia Addhas
Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsigmet, Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elyvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta, Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUC MISSIDIMBAZI

« Afrinic est un grand moment pour les communautés Internet »

En charge de l'organisation de la 23^{ème} Conférence Afrinic qu'abritera Pointe-Noire, du 28 novembre au 4 décembre, le directeur des marchés de très haut débit à l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), Luc Missidimbazi évoque, dans une interview, les enjeux et l'intérêt de ses assises pour le Congo au regard de son activisme au sein de cet organe.

Les Dépêches de Brazzaville : Quel est l'enjeu des assises de Pointe-Noire et que vise cette conférence ?

Luc Missidimbazi : L'Afrinic est l'organe africain qui est en charge de l'adressage IP qui permet à des organismes, à des structures, à des opérateurs et utilisateurs d'avoir accès à Internet afin d'échanger des données sur des réseaux totalement différents.

Afrinic 23, est un grand moment pour les communautés Internet au regard du nombre des participants, soit 250 à 300 acteurs africains représentant des structures membres de cet organisme en même temps décideurs de la gouvernance Internet. Il s'agit notamment des opérateurs télécoms tel que l'ARPCE. En clair, la conférence Afrinic-23 à Pointe-Noire est le rassemblement des communautés Internet au Congo.

L.D.B : Qu'est-ce qui a motivé le choix du Congo pour abriter cette conférence ?

L.M : Il faut dire qu'Afrinic avait souhaité tenir cette réunion dans un pays francophone. Quelques pays étaient en lice, parmi lesquels la Côte-d'Ivoire, le Maroc, le Gabon et le Congo, notre

pays. L'activisme du Congo au sein de la communauté Internet a été un facteur déterminant. C'est cela qui a conduit Afrinic à faire le choix du Congo. Après un «Survey», la ville de Pointe-Noire, notre capitale économique a été retenue pour abriter les travaux de cette conférence. Nous en sommes fiers parce que cela montre que notre pays est attractif pour ce genre de réunions d'envergure internationale.

L.D.B : Quel est l'intérêt d'une telle conférence pour le Congo et pourquoi l'ARPCE a-t-elle accepté d'être co-organisateur de cette rencontre ?

L.M : Cette conférence vient nous accompagner dans le renforcement des capacités du secteur. Au cours de cette conférence il y aura des échanges entre les acteurs locaux qui ne maîtrisent pas assez bien le fonctionnement de l'Internet africain et celui des adresses IP publiques et les acteurs internationaux. Cette réunion est donc une occasion pour ces acteurs de maîtriser comment est disposé l'Internet en Afrique. L'autre élément qui est aussi important dans l'organisation de ces assises chez nous, c'est la visibilité de notre pays qui compte parmi les leaders

de l'Internet et du développement du numérique en Afrique centrale. Ceci dit, en tant que membre de l'Afrinic, l'ARPCE fait souvent entendre sa voix d'où le parrainage de cette rencontre.

L.D.B : Qui peut prendre part à ces travaux ?

L.M : Pour la plupart ce sont des gestionnaires d'Internet, c'est-à-dire des experts ou des techniciens qui travaillent dans le domaine de l'Internet, dans le système d'information des entreprises. Cependant, une session est réservée aux décideurs pour présenter les grandes lignes liées à la sécurité Internet.

L.D.B : L'Afrique, à l'instar des autres continents de la planète, est de plus en plus à la cybercriminalité. Afrinic23 se penchera-t-elle sur la question ? Quelles sont, en d'autres mots, les grandes thématiques que vous aborderez au cours de ces assises ?

L.M : La conférence ne va pas entrer dans le débat de la sécurité Internet car cela relève de la souveraineté des Etats. Mais elle va présenter les systèmes pour sécuriser les réseaux Internet et informatique. On va aussi montrer aux techniciens les différentes configurations, les différents systèmes de sécurisation pour le réseau Internet. Le problème de la cyber administration, cybercriminalité, cyber sécurité dépend des stratégies de chaque Etat et dans



notre pays on sait que nous avons beaucoup avancé à ce sujet. Il y aura entre autres thématiques : « la gouvernance de l'Internet dans nos Etats ».

L.D.B : Y a-t-il des partenaires qui vous accompagnent dans cette initiative ?

L.M : Le premier partenaire c'est le co-organisateur de cette conférence qui n'est autre que l'ARPCE. En tant que membre actif de l'Afrinic, elle s'est engagée à accompagner l'organisme dans la tenue de la conférence en mettant à la disposition les moyens matériels, humains et aussi financiers pour la réussite des assises. Nous avons aussi fait appel à des acteurs nationaux du secteur comme Congo télécom, MTN, OFIS... pour contribuer matériellement, car c'est un grand moment pour les internautes. Pour revenir sur l'ARPCE, je voudrais ajouter qu'elle a mis

à la disposition de l'Afrinic ses techniciens et ce sont eux qui ont mis en place l'architecture qui va permettre de partager les données.

L.D.B: Un message pour conclure !

L.M : Je pense que cet événement vient redorer le blason du pays après les difficultés de connexion que nous avons connues. Avoir tout une communauté internet ici, démontre que les difficultés que nous rencontrons au Congo sont les mêmes dans toute l'Afrique et ça n'empêche pas aux leaders internet africains de venir ici pour travailler. C'est l'une des rares fois que cette grande rencontre de la communauté internet se retrouve dans un pays francophone. C'est un grand pas et quelque chose de très important pour les pays francophones et pour la sous-région.

Propos recueillis par Guy-Gervais Kitina

AFFAIRES FONCIÈRES

Les différents acteurs appelés à valider la politique nationale

L'atelier de validation du document qui vise l'amélioration de l'apport de la terre à la formation du produit intérieur brut, notamment à la croissance de l'économie congolaise, est organisé les 26 et 27 novembre à Brazzaville par le ministère des Affaires foncières et du domaine public, en partenariat avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD)

C'est dans une salle de conférences du ministère de la Justice et des droits humains quasiment vide que le ministre Pierre Mabiala a ouvert les travaux de cette réunion organisée à l'intention des représentants des différents ministères ; de l'association des

propriétaires fonciers et terriens ; la société civile ; les partenaires au développement et des professions libérales impliquées dans la gestion foncière. Prêchant pratiquement dans le désert, le ministre des Affaires foncières a rappelé que la gestion foncière au Congo appelait à l'élaboration des stratégies permettant de franchir les obstacles qui gênent manifestement, la mise en œuvre de la réforme foncière de 2004 et qui retardent l'avènement d'une ère nouvelle, marquée par la sécurité des tenures.

« C'est à ce titre que le document de politique nationale foncière, soumis à votre appréciation, a été élaboré avec le concours non

moins important des différents acteurs relevant de l'administration publique, du secteur privé, de la société civile et des partenaires au développement », a-t-il indiqué.

En effet, cette politique nationale est axée sur trois stratégies d'intervention. Il s'agit notamment de la promotion de l'accès équitable des populations à la terre et à la sécurisation des droits fonciers ; la reconstruction et la protection du domaine de l'Etat et des collectivités locales ; la modernisation de la gestion du foncier et du domaine de l'Etat. Selon Pierre Mabiala, pour atteindre cet objectif global, il est nécessaire d'appliquer avec fermeté les quatorze

mesures, constituant le socle de la politique nationale foncière, parmi lesquelles on peut citer la réglementation de l'acquisition et de l'occupation des terres des domaines rural et urbain ainsi que l'interdiction d'occuper, à usage d'habitation, les versants des montagnes, des collines et les terrains à risques.

A cela, s'ajoutent la création des nouveaux outils fonciers, des structures et des services ; la mise en pratique du droit de préemption de l'Etat ; l'accès facile et équitable des populations à la terre ; la poursuite de la constitution des réserves foncières de l'Etat. « A l'heure où la tendance est à la gouvernance foncière,

c'est-à-dire à la mise en œuvre des directives fondées sur des normes internationalement reconnues, en vue d'une gestion responsable et orthodoxe de la terre, je puis me permettre d'espérer qu'au sortir de cet atelier, la République du Congo disposera dorénavant d'une politique nationale foncière, à même de renforcer la mise en œuvre de la réforme foncière de 2004 », a conclu le ministre des Affaires foncières et du domaine public, appelant les participants à apporter des contributions enrichissantes susceptibles de favoriser l'adoption rapide et sans équivoque du document.

Parfait Wilfried Douniama



Un nouvel embarquement ! Vous voulez rejoindre la planète Publicité chez AG Partners Publicis au Congo

Ticket d'entrée obligatoire : 3 ou 5 ans d'expérience en fonction du niveau de poste en agence de communication ou chez l'annonceur.

Mot de passe : Dynamisme Créativité Négociation Ouverture d'esprit

Code d'accès : +242 04 032 01 72, rhcongo@ag-partners.com, 213 blvd. Denis SASSOU NGUESSO, imm. ex Cogelo, centre ville.

Fin d'embarquement : 10 décembre 2015

Places disponibles :

Chef de publicité / Assistant Chef de publicité

Vous êtes le lien entre le client et l'agence. En charge du conseil, de l'élaboration de stratégies et recommandations de communication, vous piloterez leur mise en œuvre, établirez les offres financières et évaluerez leur efficacité.

Directeur Artistique / Graphiste

Vous êtes garant de la charte graphique du client. En charge de la création des supports de communication dans une identité graphique définie ou non vous déclinez aussi des supports existants et préparerez les fichiers pour l'impression ou la production.

Responsable Média / Assistant Média

Vous êtes l'interface entre les médias et l'agence. En charge de la définition de la stratégie et du plan média, vous négociez l'achat d'espace et réalisez des piges médias. En bonnes relations avec les journalistes, vous organiserez des conférences de presse.

Concepteur rédacteur / Script

Vous êtes le porte parole et la plume de nos clients. En charge de l'écriture, vous concevrez tous les messages des différents supports de communication classiques (oral, écrit, audio, vidéo, etc.) et digitaux (facebook, twitter, etc.).

Ps : Places disponibles mais limitées pour des stagiaires dans le domaine

OFFRE D'EMPLOI

ENTREPRISE

Une société agro-alimentaire basée à Pointe-Noire recherche pour Brazzaville : **Un Responsable Commercial**

MISSIONS (Liste non exhaustive)

Participer à l'élaboration de la politique commerciale opérationnelle.
Suivre le budget de la maintenance et de fontaine,
Animer, coordonner et contrôler, avec ses collaborateurs, les activités terrain et mise en œuvre nécessaire au développement des produits sur le marché,
Suivre et contrôler les rapports de satisfactions clients/consommateurs, réclamations clients et tous autres rapports préparés par les agents de l'équipe commerciale.

PROFIL QUALITES REQUISES

Issu d'une formation type Bac + 2, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 2 années dans le domaine.
D'un point de vue technique, vous maîtrisez les outils du Pack Office (Word, Excel...).
Enfin, vous êtes : Autonome, Rigoureux, avec une bonne approche des méthodes managériales / communication et un bon esprit d'organisation.

Envoyer lettre de motivation et CV à l'adresse du Recruteur

CONTACT

Référence de l'offre (à préciser dans l'objet de votre lettre de motivation):
DR/DG/04/15
Ecrire à : recrutements.pnr@gmail.com

COMMUNIQUE

Le Président de la Mutuelle des Commissaires de Police « Promotion Colonel OLINGOU Basile » informe l'ensemble des mutualistes se trouvant à Brazzaville et à l'intérieur du Pays que l'Assemblée Générale Extraordinaire initialement prévue le 21 Novembre 2015 se tiendra ce samedi 20 Novembre 2015 à 9h00 à l'Ecole Nationale Supérieure de Police de Moukondo.

Compte tenu de l'importance de l'ordre du jour, la présence de tous est vivement souhaitée.

LOCATION

Immeuble en plein centre ville (derrière la CFAO) comprenant :

- Au rez-de-chaussé trois (3) boutiques
- Au 1^{er} étage quatre (4) bureaux
- Au 2^e étage un (1) appartement de trois (3) chambres, deux (2) douches, une cuisine, une salle à manger et un salon le tout meublé avec groupe électrogène et forage.

Tél : 06 950 64 79 / 05 558 39 44

GENRE

Bientôt un plan d'action national de lutte contre les violences sexospécifiques au Congo

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, a annoncé le 25 novembre à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, l'élaboration d'un plan d'action national de lutte contre les violences sexospécifiques

Le gouvernement justifie sa démarche par le fait qu'une récente enquête menée à Brazzaville a révélé des proportions inquiétantes sur la typologie des violences, notamment les violences conjugales, les violences en milieu scolaire et les nouvelles formes de violences subies dans le pays. En effet, sur les 600 femmes enquêtées à Brazzaville, 62% ont déclaré avoir subi des violences au cours de leur vie ; 83% de violences psychologiques ; 31% de violences sexuelles ; 26% de violences physiques et 4% de violences économiques.

« Ces études vont aboutir à l'élaboration d'un plan d'action national de lutte contre les violences sexospécifiques qui sera soumis dans les prochains jours à une validation nationale », a annoncé Catherine Embondza Lipiti dans le message du gouvernement.

Rappelant les différentes actions menées dans le pays dans le

cadre de la lutte contre les violences faites aux femmes et aux filles, la ministre de la Promotion de la femme a reconnu que beaucoup restait encore à faire. La célébration de cette journée sur le thème international de la « prévention » constitue, selon elle, une occasion, pour les gouvernements, les organisations internationales et nationales, d'éveiller les consciences au regard de l'ampleur et de la gravité du phénomène sur les réalités des rapports sociaux, culturels, économiques et interprofessionnels. Les violences faites aux femmes constituent, a-t-elle dit, un problème mondial, son éradication requiert l'implication de tous. Donc, l'action préventive demeure la priorité.

« A ce titre, le gouvernement de la République du Congo s'engage au plan national, à travers le thème : La paix et l'autonomisation des femmes, facteurs de lutte contre les violences sexes-

pécifiques, à mobiliser et fédérer toutes les énergies en vue de mener des actions de protection des victimes ; de poursuite des auteurs de violences et de prévention en mettant en place des campagnes de prévention à grande échelle contre les violences sexistes et sexuelles », a-t-elle laissé entendre.

Pour rappel, la campagne internationale sur les violences faites aux femmes s'est traduite au Congo par la finalisation de la campagne « Tolérance zéro maintenant ! » contre les violences sexuelles et les violences fondées sur le genre initiée en 2012 par la Conférence internationale des pays de la Région des Grands Lacs. Toujours dans le cadre de la lutte contre ce fléau, les autorités ont mis en places des structures chargées de la prise en charge clinique, psychologique et juridique des victimes des violences sexuelles notamment dans les centres hospitaliers de Makélékélé, Talangai et les cliniques juridiques. De même, deux avant-projets de loi sur la lutte contre les violences sexospécifiques, la définition et la répression du harcèlement sexuel ont été élaborés. L'autre lueur



Catherine Embondza Lipiti ; crédit photo Adiac

d'espoir est la révision en cours des huit codes en vigueur, parmi lesquels le code de la famille, le code pénal et le code administratif. Le pays a aussi soumis à l'évaluation ses rapports périodiques 2014-2015 sur la situation des violences à l'égard des femmes et des filles, par les Nations unies, l'Union africaine et la Conférence internationale des pays de la région des Grands Lacs.

Catherine Embondza Lipiti a enfin rendu hommage au président

de la République, Denis Sassou N'Guesso, qui a fait, d'après elle, de la femme congolaise, une actrice principale pour la préservation de la paix, de la sécurité et du développement du pays. « La réforme institutionnelle que vient d'adopter le peuple congolais prend largement en compte les préoccupations des femmes et des filles parmi lesquelles la lutte contre les discriminations faites à leur égard ».

Parfait Wilfried Douniama

Lancement de la campagne des 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes au Congo

La ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti, a lancé le 26 novembre à Brazzaville cette campagne qui couvre la période allant du 25 novembre au 10 décembre, date de la célébration de la Journée internationale des droits de l'homme

Placés cette année par les Nations unies sur le thème : « Tous unis pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », les 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes appellent à une mobilisation en faveur de la prévention au Congo. C'est ainsi que la ministre de la Promotion de la femme a invité les différents acteurs à adhérer à cette campagne, en ayant à l'esprit qu'en matière de prévention de la violence, la mobilisation communautaire et le changement des normes sociales sont nécessaires et indispensables.

« A travers cette campagne, nous sommes invités à oranger le monde, symbole d'un avenir

meilleur où la violence n'a plus sa place. Pour ce faire, organisons des événements significatifs et essentiels pour oranger les rues, les écoles et les monuments, les marchés, les églises et autres lieux publics », a rappelé Catherine Embondza Lipiti.

Selon elle, la réflexion sur la prévention de ces actes odieux trouve sa justification dans le fait que les violences résultent d'une volonté manifeste de faire du mal à un être humain de sexe féminin, même sans fondement majeur. Ce qui est contraire à une maladie qui s'impose à une personne. De plus, les coupables choisissent leurs victimes pour perpétrer ces actes gratuits et injustifiés. « Très

souvent qualifiées péjorativement de sexe faible, nombreuses sont les femmes dans le monde qui subissent toutes formes de violences : verbales, psychologiques ; viol ; excision ; coups et blessures. Aujourd'hui encore les chiffres parlent d'eux-mêmes et l'actualité nationale est inondée de faits insolites en relation avec le phénomène des violences à l'égard des femmes », a rappelé la ministre de la Promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement.

Le lancement de cette campagne a été marqué par la présentation du bilan de la campagne « Tolérance zéro maintenant ! » contre les violences sexuelles et les vio-

lences basées sur le genre, organisée entre 2012 et 2014, par la directrice générale de la promotion de la femme, Cornélie Adou Ngapi. La seconde communication a été faite par la conseillère administrative et juridique de la ministre de la Promotion de la femme, Virginie Ndessabeka, qui a présenté les principaux axes d'intervention, avec un accent particulier sur l'avant-projet de loi sur les violences sexospécifiques, unifiant et complétant certaines dispositions du code pénal de la procédure pénale. En effet, ce projet transmis au secrétariat général du gouvernement depuis 2013, établit le régime juridique de la prévention des violences sexospécifiques, la protection et l'assistance aux victimes. Concernant l'homme en général, ce texte vise, entre autres, à mettre fin à

l'impunité ; prévenir, combattre et punir les auteurs ; assurer une protection policière, judiciaire rapide et efficace aux victimes ; renforcer le dispositif des services spécialisés de soutien aux victimes des violences sexospécifiques.

« Nous sommes dans une procédure de révision des codes usuels et nous avons une nouvelle loi fondamentale. Donc tous ces avant-projets de loi doivent être en conformité avec la nouvelle législation. Les violences sexospécifiques sont dirigées spécifiquement contre un homme ou une femme du fait de son sexe ou qui affectent les hommes ou les femmes de façon disproportionnée. Donc tout le monde y est concerné », a expliqué Virginie Ndessabeka.

P.W.D.

VOTRE AVENIR AU CANADA AVEC IMMINEST CANADA

1-VISA CANADIEN D'ETUDES : OFFREZ A VOS ENFANTS LA POSSIBILITE D'OBTENIR DES

DIPLOMES PRESTIGIEUX DANS LES ECOLES ET UNIVERSITES CANADIENNES.

2-VISA CANADIEN DE RESIDENCE PERMANENTE : POUR LES PERSONNES DIPLOMEES ET AYANT UNE EXPERIENCE DE TRAVAIL, VENEZ TRAVAILLER ET VIVRE AU CANADA AVEC VOTRE FAMILLE.

3-VISA CANADIEN POUR GENS D'AFFAIRES : POUR LES PERSONNES EN AFFAIRE QUI VEULENT INVESTIR AU CANADA ET DETENIR DES VISAS DE RESIDENCE PERMANENTE POUR TOUTE LA FAMILLE.

4-PARTICIPEZ AU FORUM MONDIAL DES AFFAIRES A WINNIPEG. AU MANITABA. CANADA U 25 MAI 2016 AU 27 MAI 2016.

LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES POUR LES GENS D'AFFAIRES DU CONGO DES PROFESSIONNELS COMPETENTS VOUS ATTENDENT AU 37, AVENUE AUXENCE ICKONGA, FACE A L'HOTEL

LEDGER PLAZZA, BRAZZAVILLE.

TEL : 056938484

SITE WEB : WWW.IMMINESTCANADA.COM

ADRESSE MAIL : k.toure@imminvestcanada.com



AIRTEL TOUR S'INVITE CHEZ VOUS !

Activations, réactivations gratuites, services clients, identifications... et concours chaque semaine dans votre arrondissement, jusqu'au 30 janvier 2016.



Océane Ojony

LE RESEAU DES SMARTPHONES

VIE SYNDICALE

Les coordinations de l'ULEECO exigent la convocation du conseil national

Depuis l'expiration du mandat du bureau provisoire en octobre dernier, l'Union libre des élèves et étudiants du Congo (ULEECO) traverse actuellement une crise de légitimité.

Dans une déclaration rendue publique dans la capitale, le collectif des coordinations de l'ULEECO a demandé la convocation du conseil national pour le 12 décembre prochain. Pour la bonne tenue de ces assises qui doteront cette organisation estudiantine de nouvelles instances dirigeantes, les coordinations ont interdit aux membres du bureau de transition de se postuler à un quelconque poste pendant le conseil national.

Le collectif dénonce également la campagne de restructuration des coordinations au niveau des établissements scolaires et universitaires de Brazzaville, lancée depuis quelques semaines par le président du bureau de transition, Théophile Moyo Malanda, dont il exige la fin du mandat. Il a, par contre, validé la décision arrêtée lors de la rencontre du 13 novembre dernier tenue entre le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique, et le bureau de transition des coordinations de l'ULEECO. Cette décision concerne l'annulation du processus d'installation des coordinations afin de trouver un consensus sur la tenue du conseil national.

En effet, les signataires de cette déclaration reprochent au président de transition, entre autres, la violation flagrante du règlement intérieur dans la prise de décisions ; l'abus de pouvoir dans la destitution des coordonnateurs, lui permettant de régner dans l'illégalité absolue. « Une décision de destitution, de dissolution ou de révocation d'une instance dirigeante de l'ULEECO relève de la compétence du congrès ou conseil national. Nous rappelons aux élèves, étudiants et aux partenaires que les coordinations fonctionnent correctement jusqu'au prochain conseil national. Ainsi, les décisions qui engagent l'ULEECO sont prises par consensus ou par vote entre le bureau exécutif national et les coordinations », précise la décision cosignée par les coordonnateurs de l'ULEECO de la Faculté des lettres et sciences humaines, de l'Institut supérieur de gestion, la Faculté de droit, l'École normale supérieure, le Lycée technique commercial 1er Mai et la Faculté des sciences économiques.

Rappelons que, selon le procès-verbal du 12 août dernier, le bureau exécutif provisoire de l'ULEECO est chargé de gérer les affaires courantes avant l'élection libre, transparente et démocratique du prochain bureau exécutif national au prochain conseil national, fixé au plus tard au mois d'octobre 2015.

Parfait Wilfried Douniama

ŒUVRE CHARITABLE

Le Rotaract club offre des kits scolaires aux enfants orphelins

Les élèves du CM2 du centre d'insertion et de réinsertion des enfants vulnérables (Cirev) de Diata-Batignolles, ont reçu, le week-end dernier, un don de kits scolaires, pour leur permettre de mieux passer le Certificat d'études du premier cycle (CEPE).

Le don a été réceptionné par l'une des responsables de ce centre d'insertion, Madame Moro. Il a été remis par le Rotaract club de Brazzaville en collaboration avec leurs collègues de Kinshasa qui étaient en séjour dans la ville capitale de la République du Congo. La délégation de la République démocratique du Congo (RDC) était conduite par le représentant Rotaract du district. Celle de Brazzaville était conduite par le président en exercice du club Rotaract, Oslin Banzouzi, accompagné du président élu, Khrist du Fort ; de la déléguée du représentant Rotaract district au niveau de la zone E (DRD-E), Jessy Sounga ; du trésorier du club, Clanel, ainsi que bien d'autres membres du club.

À l'issue de cette cérémonie, le président en exercice dudit club, a annoncé la tenue des activités de leur mouvement au cours du mois de décembre 2015. En effet, le Rotaract club s'apprête à organiser, début décembre, l'opération « don de sang » avec le Centre national de transfusion sanguine (Cnts) et les différents établissements universitaires de la place, à savoir: l'école nationale supérieure (ENS), l'école nationale supérieure polytechnique (Ensp). « Nous pensons mobiliser un maximum des jeunes pour cela. Car un sang donné, égal une vie sauvée. »

Outre le don de sang, le Rotaract club envisage d'offrir des dons de vivres auprès des orphelinats pour leur permettre de bien passer les fêtes de la nativité et de fin d'année.

Rappelons que le Rotaract club est un programme jeune du Rotary club international, c'est le Rotary en action. C'est donc un club service laïc et apolitique, regroupant les jeunes de 18 à 30 ans en majorité étudiants et même professionnels, menant des activités au sein de leurs collectifs. C'est un club à but non lucratif.

Guillaume Ondzé

La Fétrasseic demande au gouvernement la tenue du dialogue social

Le secrétaire général de la Fédération des travailleurs de la science, des sports, de l'enseignement, de l'information et de la culture (Fétrasseic), Basile Ngoli, a émis le souhait au comité national du dialogue social avant le 31 décembre prochain.

Selon lui, les assises de ce comité national du dialogue social avaient été suspendues depuis le 11 mars dernier à cause de l'absence du ministre des Finances et de son homologue de la Fonction publique. Basile Ngoli l'a évoqué dans son message à l'occasion de la rentrée syndicale de la Fétrasseic. Célébrée le 5 octobre de chaque année, celle-ci, a été commémorée ce jour pour des raisons de calendrier, sur le thème : « Adhérentes et adhérents de la Fétrasseic, prenons la ferme résolution de renforcer notre action en vue de faire aboutir toutes nos revendications majeures ». Le choix de ce thème se justifie par l'ampleur des défis de tous les ordres qui se présentent à la Fédération et engagent leur responsabilité, explique-t-il.

Rappelant les activités menées par la fédération, à savoir le renforcement de l'audience de la Fétrasseic ; l'intensification de la lutte syndicale pour la mise en œuvre et le suivi du cahier de charge soumis au gouvernement, le secrétaire général a assuré ses membres de la poursuite des revendications contenues dans le cahier de charge de la Fétrasseic. Parmi ces réclamations, figurent la finalisation du projet du statut particulier des personnels de l'éducation nationale, la tenue des commissions administratives paritaires dans les différentes administrations relevant du secteur de la Fétrasseic et la poursuite du paiement des rappels de soldes d'activités des enseignants. En ce qui concerne l'intégration des bénévoles, des prestataires et des étudiants sortis des écoles de formation, la Fétrasseic a souligné qu'elle est impliquée dans

le processus de la recherche de solutions au recrutement des enseignants.

Pour l'intégration des pigistes de la communication et décisionnaires de la culture et de la recherche scientifique, le processus des pigistes de la communication se poursuit malgré le faible quota affecté au ministère. Tandis que le problème des décisionnaires du ministère de la Culture reste sans avancée significative. La fédération se dit être triste du statut particulier de la recherche scientifique et de l'information gelé depuis trois ans au secrétariat général. Au sujet de la situation politique du pays, la Fétrasseic a invité tous les acteurs à la retenue, au dialogue, au respect de l'autre et des valeurs du vivre ensemble.

La Fétrasseic envisage des formations pour ses membres

En vue de préparer la relève des anciens admis à faire valoir leur droit à la retraite, la fédération promet de faire de l'année 2015-2016, une année de formation des syndicalistes. Au terme de ses propos, Basile Ngoli a encouragé ses membres à poursuivre la campagne d'adhésion et de restructuration de leurs organes intermédiaires et de base.

Selon lui, les assises de ce comité national du dialogue social avaient été suspendues depuis le 11 mars dernier à cause de l'absence du ministre des finances et son homologue de la Fonction publique Basile Ngoli l'a évoqué dans son message à l'occasion de la rentrée syndicale de la Fétrasseic. Célébrée le 5 octobre de chaque année, celle-ci, a été commémorée ce jour pour les raisons de calendrier, sous le thème : « Adhérentes et adhérents de la Fétrasseic, prenons la ferme résolution de renforcer notre action en vue de faire aboutir toutes nos revendications majeures ».

Le choix de ce thème se justifie par l'ampleur des défis de tous les ordres qui se présentent à la Fédération et engagent leur responsabilité explique-t-il.

Rappelant les activités menées par la fé-

dération notamment le renforcement de l'audience de la Fétrasseic et l'intensification de la lutte syndicale pour la mise en œuvre et le suivi du cahier de charge soumis au gouvernement, le secrétaire général a assuré ses membres de la poursuite des revendications contenues dans le cahier de charge de la Fétrasseic.

Parmi ces réclamations, figurent, la finalisation du projet du statut particulier des personnels de l'éducation nationale, la tenue des commissions administratives paritaires dans les différentes administrations relevant du secteur de la Fétrasseic et la poursuite du paiement des rappels des soldes d'activités des enseignants.

En ce qui concerne l'intégration des bénévoles, des prestataires et des étudiants sortis des écoles de formation, la Fétrasseic a souligné qu'elle est impliquée dans le processus de la recherche de solutions au recrutement des enseignants.

Pour l'intégration des pigistes de la communication et décisionnaires de la culture et de la recherche scientifique le processus des pigistes de la communication se poursuit malgré le faible quota affecté au ministère. Tandis que le problème des décisionnaires du ministère de culture reste sans avancée significative.

La fédération se dit être triste du statut particulier de la recherche scientifique et de l'information depuis trois ans au secrétariat général.

Au sujet de la situation politique du pays, la Fétrasseic a invité tous les acteurs à la retenue, au dialogue, au respect de l'autre et des valeurs du vivre ensemble.

La Fétrasseic envisage des formations pour ses membres

En vue de préparer la relève des anciens admis à faire valoir leur droit à la retraite, la fédération promet de faire de l'année 2015-2016, une année formation des syndicalistes. Au terme de ses propos, Basile Ngoli a encouragé ses membres à poursuivre la campagne d'adhésion et de restructuration de leurs organes intermédiaires et de base.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Les encadreurs de mémoires améliorent leurs connaissances

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Georges Moyen, a ouvert le 26 novembre la formation des formateurs dans l'encadrement des mémoires de fin de cycles à la bibliothèque universitaire.



Les formateurs lors de l'ouverture des travaux (crédit-adiac)

La formation a lieu du 26 au 29 novembre sur le thème « Valorisation de résultats de la recherche ». Elle est organisée par l'Université Marien-Ngouabi, en partenariat avec l'université des sciences et de technique de Masuku au Gabon et l'université de Kinshasa, avec l'appui du bureau Afrique centrale et Grands

lacs de l'Agence universitaire de la Francophonie. L'objectif visé est de donner aux participants l'acquisition des outils théoriques indispensables à un management efficient d'une activité de recherche. Outre cela, il y a d'autres objectifs, à savoir l'organisation pratique d'un encadrement en équipe pédagogique d'un mémoire,

10 millions de francs CFA par chaque université partenaires et cinq millions par d'autres contributeurs locaux. La première journée sera consacrée à la « valorisation des résultats scientifiques par la publication » sous ces différentes formes (mémoire, article). La deuxième à l'innovation technique et au brevet d'invention et la troisième journée réservée à l'auto-évaluation du projet et de réflexion sur la mise en place d'un mécanisme de suivi du projet.

Pour le recteur de l'université, Paul Louzolo Kimbémbé, le projet intitulé « Formation des formateurs dans l'encadrement des mémoires de fins de cycles » est né dans l'idée de renforcer les capacités des enseignants. Ce projet a pour but d'initier, selon les règles de l'art, à la conduite des travaux de recherche aux jeunes chercheurs, futurs encadreurs de mémoires, et d'acquiescer des réflexes de travail traduisant le professionnalisme en matière de recherche.

À l'ouverture des travaux, le ministre Georges Moyen a souligné que la formation des chercheurs à la recherche constitue l'essentiel des activités. « La formation des formateurs dans l'encadrement des travaux de recherche est quasi absente de ces activités. Il faut donc songer à lui redonner sa véritable place dans nos politiques », a-t-il indiqué.

L.G.O.



Découvrez Paris avec **FLYPARIS**

Réservez uniquement en ligne dès maintenant, achetez votre billet et profitez de **15 %** de réduction sur vos vols à destination de Paris.

Comment bénéficier ?

- Réservez votre billet sur www.flyecair.com
- Tapez le code « FLYPARIS » dans le cadre « **code promo** »
- Voyagez avant le **15 décembre 2015**
- Au départ de Kinshasa, Pointe-Noire ou Brazzaville
- A destination de Paris. Uniquement en aller/retour

Informations et Réclamations : ecommerce@flyecair.com



Ban Ki-moon : « Ce que j'attends de la COP21 »

Dans une lettre adressée aux 120 chefs d'Etat et de gouvernement ayant confirmé leur participation à la prochaine Conférence internationale sur les changements climatiques de Paris, le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies propose entre autres la conclusion d'un accord qui « pose les jalons pour une action mondiale plus ambitieuse ».

« Pour porter des fruits, l'accord de Paris devra, à mon sens, répondre aux quatre critères suivants : s'inscrire dans la durée, être souple, reposer sur la solidarité et être crédible », explique Ban Ki-moon dans sa correspondance ci-après :

« Depuis bientôt neuf ans que je suis Secrétaire général de l'ONU, mes voyages m'ont mené sur les lignes de front du changement climatique, et m'ont permis de m'entretenir à maintes reprises avec des dirigeants mondiaux, des hommes et femmes d'affaires et des citoyens au sujet de l'urgence d'une réaction mondiale.

Pourquoi cette question est-elle si chère à mon cœur ?

Tout d'abord parce qu'en tant que grand-père, je souhaite que mes petits-enfants puissent profiter de la beauté et de la générosité d'une planète en bonne santé, et qu'en tant qu'être humain, je suis peiné de constater que les inondations, les périodes de sécheresse et les incendies se multiplient, que les nations insulaires vont être rayées de la carte et que d'innombrables espèces sont vouées à disparaître.

Comme nous l'ont rappelé Sa Sainteté le Pape François et d'autres chefs religieux, nous avons le devoir moral de nous montrer solidaires des pauvres et des plus vulnérables qui, bien qu'ils n'aient que très peu contribué aux changements climatiques, sont les premières victimes de leurs effets.

Ensuite, parce qu'en tant que Secrétaire général, j'ai fait de la lutte contre les changements climatiques une priorité, conscient qu'aucun pays du monde ne peut relever seul un tel défi. Les changements climatiques n'ont pas de nationalité : les émissions, d'où qu'elles proviennent, aggravent le problème partout dans le monde, et menacent les moyens de subsistance et la vie de tous. La stabilité économique et la sécurité des nations sont elles aussi menacées. Nous ne pouvons lutter contre ce phénomène, mondial par nature, que par une action collective coordonnée par l'Organisation des Nations unies.

Les négociations ont été lentes et fastidieuses, mais elles ont porté leurs fruits. En réponse à l'appel lancé par l'ONU, plus de 166 pays, collectivement responsables de plus de 90 % des rejets dans l'atmosphère, se sont dotés de plans nationaux de lutte contre les changements climatiques, assortis de cibles claires. Si ces plans sont menés à bien, ils permettront de ralentir l'augmentation des émissions et de limiter la hausse de la température mondiale à environ 3 degrés Celsius d'ici à la fin du siècle, selon les prévisions.

C'est un progrès considérable, mais insuffisant. Il nous faut à présent aller plus loin, et plus vite, pour réduire les émissions mondiales de manière à maintenir la hausse des températures en-dessous de la barre des 2 degrés Celsius, tout en aidant les pays à



s'adapter aux conséquences inévitables des changements climatiques, auxquelles nous devons d'ores et déjà faire face.

Plus vite nous agissons, plus les bénéfices seront, pour nous tous, importants : plus de stabilité et de sécurité, une croissance économique plus forte et plus durable, une meilleure résistance aux chocs, un air et une eau plus purs, une santé améliorée.

Nous n'y parviendrons pas du jour au lendemain. La Conférence de Paris sur les changements climatiques n'est pas la ligne d'arrivée, mais la ligne de départ de notre ambitieuse course contre les changements climatiques. Elle doit marquer un tournant décisif vers un monde moins pollué et moins vulnérable face aux changements climatiques.

Partout dans le monde, le mouvement s'accélère. Les villes, les entreprises, les investisseurs, les chefs religieux et les citoyens agissent pour réduire les émissions et renforcer la résilience. Il incombe désormais aux gouvernements de conclure à Paris

un accord substantiel et contraignant, qui pose clairement les jalons pour une action mondiale plus ambitieuse. Il faudra pour ce faire que les dirigeants donnent aux négociateurs des orientations claires.

Je pense que ce sera le cas. Les dirigeants des pays du G20, qui se sont réunis ce mois-ci à Antalya, en Turquie, se sont montrés très déterminés à agir. Et plus de 120 chefs d'Etat et de gouvernement ont confirmé qu'ils seraient présents à Paris, malgré les préoccupations que suscitent les conditions de sécurité depuis les attentats.

Pour porter des fruits, l'accord de Paris devra, à mon sens, répondre aux quatre critères suivants : s'inscrire dans la durée, être souple, reposer sur la solidarité et être crédible.

Premièrement, il doit offrir un plan à long terme qui permette de maintenir en-deçà de 2 degrés la hausse de la température planétaire, et ne laisser aucun doute sur le fait qu'une transformation de l'économie mondiale fondée sur le passage à des modes de fonctionnement sobres en carbone est inévitable, bénéfique, et déjà en cours.

Deuxièmement, il doit être suffisamment souple pour ne pas devoir être constamment renégocié au gré de l'évolution de l'économie mondiale. Et il doit refléter un juste équilibre entre le rôle moteur des pays développés et les responsabilités croissantes des pays en développement.

Troisièmement, il doit reposer sur la solidarité, c'est-à-dire, notamment, prévoir des transferts de fonds et de technologies aux pays en développement. Les pays développés doivent tenir l'engagement qu'ils ont pris de dégager 100 milliards de dollars par an, d'ici à 2020, pour les mesures

d'adaptation aux changements climatiques et de réduction des effets de ces changements.

Quatrièmement, il doit prévoir des mesures crédibles pour parer aux effets de plus en plus marqués des changements climatiques. Il doit instituer des cycles quinquennaux pour que les États soient amenés à évaluer régulièrement leurs plans d'action et à les renforcer en fonction des dernières données scientifiques. Et il doit établir des mécanismes transparents et robustes de suivi et de mesure des progrès, ainsi que de communication de l'information s'y rapportant.

L'ONU est prête à aider les pays à appliquer un tel accord.

Un accord substantiel sera le garant d'un présent et d'un avenir meilleurs. Il nous aidera à éliminer la pauvreté. À assainir l'atmosphère et à protéger les océans. À améliorer la santé publique. À créer des emplois et à promouvoir l'innovation dans le respect de l'environnement. Et il nous aidera à nous rapprocher plus vite de tous les objectifs de développement durable. C'est pourquoi l'action climatique me tient tant à cœur.

Mon message aux dirigeants des pays du monde est simple : le succès de la Conférence de Paris dépend de vous. Faites preuve de bon sens, soyez ouverts au compromis et recherchez le consensus. Il est temps de regarder au-delà des horizons nationaux et de faire passer l'intérêt commun avant tout. Les habitants de la planète, et les générations à venir, comptent sur vous : ayez la hauteur de vues et le courage nécessaires pour saisir ce moment historique. »

La Banque mondiale a présenté son engagement environnemental au Congo

À l'approche de la COP21 prévue pour le 30 novembre à Paris, l'institution financière internationale a assuré le 26 novembre, qu'elle s'emploie au Congo, à côté du gouvernement pour lutter effectivement contre le changement climatique. Une action qui intègre le Plan national de développement, fil conducteur des activités réalisées par les autorités avec le soutien des partenaires du pays.

C'est dans cette optique que le Projet Forêt et diversification économique (PFDE) est exécuté au Congo avec l'appui de la Banque mondiale. Estimé à un coût global de 32,6 millions de dollars, ce projet est financé à hauteur de 10 millions de dollars par l'IDA et de 22,6 millions de dollars par le gouvernement congolais. À cela s'ajoute un autre programme, le Redd+, dont le coût est de 3,4 millions de dollars. Le PFDE a pour objectif d'accroître la capacité du gouvernement congolais à mettre en œuvre de manière efficace sa réglementation forestière et améliorer la capacité du secteur privé et des populations locales à l'aménagement durable et la reforestation.

Pour ce qui concerne le Redd+, il contribue à la lutte contre le changement climatique et au développement durable. Il s'agit notamment de réduire les émissions liées à la déforestation et à la dégradation des forêts sur la base d'un scénario de référence historique et ajusté aux circonstances nationales. Ce projet a pour objectif de poursuivre les efforts nationaux dans les domaines de la gestion forestière durable, de la conservation de la biodiversité et de l'accroissement des stocks de carbone. Il contribue également à la promotion d'une économie verte et à la lutte contre la pauvreté.

Le concours financier d'autres partenaires du Congo, dans la lutte contre le changement climatique, s'avère nécessaire puisque l'Afrique en général et le Congo en particulier sont tout aussi touchés par les effets néfastes des changements climatiques. La situation au Congo s'explique, entre autres, au fait que les populations vivent au dépens des ressources tirées de la forêt. De cette manière, la forêt congolaise disparaît, le stock de carbone qu'elle dispose retourne dans l'atmosphère. Résultat : le carbone



Une vue des participants

ainsi libéré contribue au réchauffement climatique qui se solde par la désertification, les inondations, la famine, etc. « Les changements climatiques sont une réalité en République du Congo. Diverses études soulignent qu'à long terme (10 voire 15 ans), les conséquences pourraient être sévères sur les populations et sur l'économie nationale », a indiqué Georges Claver Boundzanga, coordonnateur national Redd. C'était à l'occasion d'une réunion de présentation des engagements

environnementaux de la Banque mondiale au Congo.

Tenant compte de ces conséquences, le représentant de la Banque mondiale au Congo, Djibrilla Issa, a dit que le besoin de croissance ne doit pas se faire au détriment de l'environnement. « La croissance est certes nécessaire à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration du bien-être social, mais elle ne doit pas déboucher sur la destruction de l'environnement (...). On peut donc minimiser l'impact négatif de l'environnement », a-t-il souligné. « Les pays comme le Congo, qui est un pays forestier, devraient bénéficier des mécanismes innovants de financement pour favoriser la croissance verte », a insisté le représentant de la Banque mondiale. Pour sa part, Aurélie Rossignol, consultante en environnement et ressources naturelles pour la Banque mondiale a édifié l'auditoire sur quelques initiatives de l'institution financière inscrites dans la lutte contre le changement climatique. Elle a évoqué les principales activités réductrices des émissions de gaz à effets de serre concernant les activités forestières à impact réduit, les concessions de conservation, les mines vertes, l'agro-forestière : boisement et reboisement. En somme, il a été souligné que même si plus de la moitié de la population congolaise vit en dessous du seuil de pauvreté monétaire fixé à 544, 40 F CFA par jour, il n'est pas interdit aux personnes concernées d'abattre des arbres pour leurs besoins. Ce qui ne les autorise pas à s'adonner à l'exploitation illégalement des forêts, qui est punie par la loi en vigueur au Congo.

Nestor N'Gampoula

BANGUI

Quand le pape viendra

Heureux ceux qui reçoivent le Saint-Père chez eux ; bénis ceux qui en profitent pour implorer Dieu de leur venir en aide, pour-rait-on lancer au peuple de Centrafrique à quelques jours de l'arrivée du pape François dans leur pays. Il n'est pas besoin de deviner qu'à l'occasion de cette visite sur laquelle pèseront jusqu'au dernier moment bien d'appréhensions sécuritaires à même de la faire foirer, le chef de l'Eglise catholique adressera à la foule bigarrée qui l'accueillera le message de paix et de réconciliation. Les Centrafricains en feront-ils une clé pour leur ouvrir les portes de la concorde nationale avant l'échéance cruciale des élections de fin d'année ?

Nous l'avons écrit ici-même à plusieurs reprises : il n'y a que les Centrafricains, et eux seuls, pour rendre la dignité, la paix et la tranquillité à leur Nation meurtrie. Les pays amis qui leur viennent en aide, la communauté internationale qui se dépense tant depuis des années à travers le déploiement de nombreuses missions d'interposition ou d'accompagnement des « transitions » ne parviendront à aucun résultat tangible si les filles et les fils de ce pays, dont certains se sont mués en Séléka ou en Anti-balaka, ne décideront pas d'enterrer définitivement la hache de guerre.

En cinquante-cinq ans d'indépendance, comme la plupart de ses voisins, la Centrafrique a connu son lot de pronunciamientos, de désordres qui accompagnent des alternances chaotiques, de morts, de blessés, de sans-abri, de déplacés et d'exilés volontaires ou forcés. Elle a aussi connu des

moments de répit, certes brefs, mais qui firent croire à ses habitants qu'ils pouvaient s'attendre à un mieux vivre, au progrès et à la prospérité. Chaque fois s'intercalaient, malheureusement, de longues périodes d'incertitude qui l'ont menacée d'implosion. Si, en dépit des soubresauts, ce pays garde la tête hors de l'eau, ses institutions de transition tiennent et sont reconnues par le concert des Nations, c'est qu'il y a espoir que la Centrafrique sortira de ces épreuves grandie.

Il restera à considérer la partition que chacun de ceux qui aspirent à diriger le pays de Barthélémy Boganda jouera dans un avenir proche. Le 27 décembre prochain est la date retenue pour l'élection présidentielle et les élections législatives censées mettre fin à une transition qui s'étire en longueur pour diverses raisons. Aussitôt cette échéance annoncée, les candidatures à la fonction suprême se sont amoncelées. A ce jour, vingt-sept personnalités ont confectionné leur dossier dans le but de solliciter les suffrages de leurs compatriotes. Autant dire que sur ce plan aussi, la Centrafrique n'échappe pas à la règle car sur le continent, le nombre de candidats-présidents a le plus souvent dépassé la moyenne de dix. Ceci quel que soit l'état de déliquescence dans lequel se trouve le pays concerné, quel que soit aussi le volume du tiroir-caisse public.

Pour ceux qui observent de près la situation en Centrafrique, les défis ne se posent pas seulement en termes de trésorerie. On a en effet vu des pays moins fournis

en ressources du sol et du sous-sol prospérer sur l'expertise et le génie de leurs habitants, l'audace de leurs cadres et la vision de leurs dirigeants. Les défis centrafricains sont aussi d'ordre sécuritaire parce qu'à l'heure qu'il est, les forces armées, de police et de gendarmerie, en hibernation, ne sont pas un relai sur lequel les institutions issues des futures élections peuvent compter pour restaurer l'autorité de l'Etat. Sans cette autorité, les mécanismes de retour à la vie normale qui impliquent dans un tout-cohérent le rétablissement de l'administration, de la justice, la relance de l'école et des programmes de santé sur l'ensemble du territoire centrafricain, seront difficiles à mettre en œuvre.

À côté des problèmes régaliens de rétablissement de l'autorité de l'Etat, les Centrafricains devront songer à un sursaut essentiel : réapprendre à vivre ensemble comme ils l'avaient toujours fait au tout début de la naissance de leur Etat, sans dénier aux uns et aux autres leurs appartenances ethniques ou tribales, leurs croyances religieuses, leurs attachements ancestraux. La réconciliation dont leur parlera assurément le pape François durant son séjour à Bangui s'en trouvera renforcée s'ils éloignent le repli communautariste à l'exacerbation duquel, nombreux de leurs compatriotes ont payé de leur vie. Peuple en quête de paix, Nation en quête de renaissance, amis Centrafricains, jeter vos armes ! Le Saint-Père arrive !

Gankama N'Siah

La CEEAC prolonge la transition de trois mois

À l'issue d'un sommet extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), le 26 novembre, à Libreville, les dirigeants de la sous-région ont prolongé la transition en RCA jusqu'au 31 mars 2016.

La Transition devait initialement prendre fin le 31 décembre prochain, mais les chefs d'Etat et délégués de la CEEAC présents à la rencontre ont évoqué des raisons sécuritaires et budgétaires pour justifier ce report. « Les chefs d'Etat et de délégation ont réaffirmé leur soutien aux autorités de la Transition dans leurs efforts en vue de l'aboutissement heureux du processus électoral en cours, suivant le calendrier électoral promulgué à cet effet par l'Autorité nationale des élections. Ils ont également exprimé leur adhésion au nouveau calendrier électoral et appelé tous les acteurs nationaux à soutenir ce calendrier dont le respect permettra la tenue d'élections, afin que la RCA soit dirigée à partir d'avril 2016 par des autorités élues », indique le communiqué final des travaux.

Reconnaissant les efforts abattus par les autorités de Bangui, le travail inlassable du médiateur international dans la crise centrafricaine, le président congolais Denis Sassou-N'Gusso, le sacrifice consenti par les Casques bleus et les soldats français de la Sangaris, les dirigeants de la CEEAC ont déploré les affrontements sanglants survenus en septembre dernier avant de mettre en garde tous ceux qui conspirent contre la transition, insistant « qu'ils s'exposent à des sanctions de la communauté internationale ».

A cet effet, « ils ont décidé de dépêcher une délégation de haut niveau auprès du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon et du Conseil de sécurité pour solliciter le renforcement du mandat de la mission onusienne Minusca afin de lui permettre de répondre de manière plus ferme et plus efficace aux défis sécuritaires », précise le même communiqué. En ce qui concerne les difficultés liées au budget électoral, les décideurs africains se sont engagés à mettre la main dans la poche. Sur le champ « le président gabonais, Ali Bongo a annoncé une contribution d'un milliard de francs CFA et d'autres pays membres se sont engagés à contribuer dans un futur proche ».

Au sujet de la réhabilitation des Forces armées centrafricaines, le processus de désarmement démobilisation et réinsertion des ex-combattants, les dirigeants de la CEEAC ont émis le vœu que ce processus soit progressif afin de constituer une armée républicaine, professionnelle et représentative. En rappel, le calendrier en vigueur prévoyait le premier tour de la présidentielle et des législatives le 27 décembre 2015, avec un possible second tour le 31 janvier 2016. Entre temps, les Centrafricains seront convoqués le 13 décembre pour approuver leur nouvelle Constitution.

Fiacre Kombo

NECROLOGIE



Guy-Gervais Kitina, Rédacteur en chef aux Dépêches de Brazzaville, Jean Roger Kitina, Rufine Kandza-Kitina, Anastasie Bant-simba et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissance le décès de leur frère cadet et enfant, Brice Marcel N'landou survenu le

samedi 21 novembre 2015 à l'hôpital de Makélékélé des suites d'une longue maladie.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis 17, rue Moussana Texaco-tsiémé (Talangai).

La date de l'inhumation vous sera communiquée très prochainement.

La direction générale de la Société Nationale des Pétroles du Congo (SNPC) a la profonde douleur d'annoncer à l'ensemble de son personnel, le décès de Fernand Eynet Cou, agent SNPC à la DGAFC. Décès survenu le 23 novembre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 1688, rue Albert Mampiri Batignoles.

La date des obsèques vous sera communiquée ultérieurement.

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2015

La Direction Générale



Denis Mbomo, les enfants : Stanislas Okassou, Paule Vianne Mouelé, Fiston Eborandoko, Thiti Françoise Eborandoko, Guy Olala, Teddy Olala, Hortense Obambi et Stella Obambi informent les parents, amis et connaissances, particulièrement des villages Oyoué I, II et III dans le district de Makoua le décès de leur fille, sœur et cousine nommée Claude Bertille Semellé Eborandoko survenu le 19 novembre 2015 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, n° 104 de la rue Mon Pays à Talangai Brazzaville. Référence : arrêt Manguier sur la rue Ndolo.

Le programme des obsèques vous sera communiqué ultérieurement.

PARUTION

Boniface Lézona signe « le Conseil de sécurité de l'ONU : mes dix leçons apprises »

Publié en juin 2015 aux éditions japonaises Kojinshoten, Boni Lézona réaffirme la position de la diplomatie de son pays, la République du Congo qui appelle de tous ses vœux une réforme du Conseil de sécurité de l'ONU. Il s'agit d'un siège de membre permanent pour les pays en développement.

Les dix leçons apprises qu'a voulu partager l'auteur Congolais Boniface Lézona portent sur : les fonctions et pouvoirs du Conseil de sécurité des Nations unies (ONU) qui sont le maintien de la paix et la sécurité ; les quinze membres du conseil dont cinq permanents (la Chine, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie) et dix non-permanents ; le profil professionnel des ambassadeurs ayant siégé au

sein de l'Institution ; leur cadre de travail ; la présidence du Conseil ; des coordonnateurs politiques qui sont des points focaux des membres du Conseil ; l'organisation et la conduite des travaux ; l'élection et la fin du mandat d'un secrétaire général de l'ONU ; les questions africaines ainsi que le désarmement et la non-prolifération des armes nucléaires.

Nonobstant le continent africain, « ce que veulent les peuples des Nations unies, ce sont la paix, la sécurité, la stabilité, le développement et la justice », a résumé le diplomate congolais. L'un des moyens pour atteindre ces objectifs, propose l'ouvrage, est de parvenir à la réforme du Conseil de sécurité, afin dit-il, de tenir compte de l'évolution de l'ONU forte de 193 Etats-membres et les grands bouleversements sur-



venus dans le monde. Cette évolution, poursuit l'auteur, est liée au nombre croissant des pays membres, l'explosion démographique surtout en Afrique, la persistance des guerres civiles, les changements climatiques, le phénomène migratoire...

En effet, à l'issue de la dernière assemblée générale de l'ONU, en septembre 2015, la République du Congo par la voix de son ministre des Affaires étrangères, Jean-Claude Gakosso, a plaidé en faveur de la réforme du Conseil et de la gouvernance mondiale. Pour le président sud-africain Jacob Zuma, il est inconcevable que l'Afrique, avec son milliard d'habitants, ne soit pas mieux représentée au sein du Conseil permanent. Avec un droit de veto, défendent ces dirigeants du sud, l'Afrique pourra faire

entendre sa voix et participer à la direction du monde.

Fort de ses expériences après un quart de siècle passé dans les couloirs et réunions diplomatiques, Boni Lézona a voulu susciter un intérêt des communautés scientifiques, des diplomates, praticiens des relations internationales, étudiants en droit, y compris des dirigeants politiques et acteurs de la société civile pour le Conseil de sécurité. Puisque dans ce guide pratique, l'actuel Chargé d'Affaires par intérim de l'ambassade du Congo au Japon dévoile les facettes cachées du Conseil de sécurité, décrit dans les moindres détails des réunions à huit clos, les tractations en coulisse et les ambiances précédant souvent la prise des grandes décisions...

Fiacre Kombo

CONGO IRON SA

La société CONGO IRON SA porte à la connaissance de ses actionnaires de la tenue d'une Assemblée Générale Ordinaire le lundi 14 décembre 2015 à 10 heures au siège social, sis 70 Avenue du Professeur Locko Mafouta (Derrière l'Ambassade des Etats Unis), à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des états financiers de l'exercice 2014
- Approbation des conventions réglementées
- Affectation des résultats
- Confirmation de la capacité d'agir de Sundance Resources et COMINVEST en tant qu'administrateurs
- Validation des décisions prises par sundance resources ltd et congo mining investments sa
- Validité des contrats signés
- Démission de Monsieur Marc Montandon et nomination de Monsieur Emmanuel Yoka en tant qu'administrateur
- pouvoirs en vue des formalités

Fait à Brazzaville, le 23 novembre 2015

La Direction Générale

IN MEMORIAM



Novembre 1985-Novembre 2015, il y a trente que l'Eternel Dieu avait rappelé à lui son serviteur Daniel Nkouka, (Soubaro) pour les intimes. A cette date de triste anniversaire, les enfants Jean Blaise Nkouka, Rose Chantale Bazolo, Anicet Serge Nkouka, Judith Blanche Ndoundou, Armelle Ninon Elmira Mikembi, Nelly Aurélie et Ferdin Pachely Nkouka prient tous ceux qui l'ont connu de partager leur souvenir. Ton amour pour nous restera notre héritage précieux. Des messes d'actions de grâce seront dites le samedi 28 et dimanche 29 novembre respectivement à 6 heures et 10 heures 30 en la

Paroisse Saint Kisito (Vers la gendarmerie de Bifouiti)

SPECTACLE



Djoser philosophe the winner, el vencedor, el caliente et l'orchestre Super Nkolo Mboka en concert, tous les dimanches à partir de 15h00 au bar Terrasse du Night club **Five stars**, 120 rue Boundji, Talangai, 2^e sortie Nord en allant vers Petit-chose-ba jardin
entrée:
consommation
1500Fcfa

ENJEUX POLITIQUES

L'opposition fragmentée à la veille du dialogue

La guerre des tranchées fait rage. Chaque camp tente de justifier ses choix par rapport à ce forum national pour être en phase avec l'opinion intérieure au risque d'être rejeté.

Alors que les derniers réglages sont en train d'être opérés en vue de la convocation du dialogue national présenté, à tort ou à raison, comme la panacée susceptible de juguler l'impasse politique actuelle, l'opposition, elle, se fourvoie de plus en plus dans la division. L'Union pour la démocratie et le progrès (UDPS) et ses alliés mènent la cadence en militant mordicus pour la tenue de ce forum sous la médiation internationale. Le parti d'Étienne Tshisekedi qui s'est déjà désolidarisé du camp extrémiste, depuis la contestation populaire de janvier 2015 en rapport avec la tentative de modifier la Constitution, laquelle Constitution avait dégénéré à l'époque, fait depuis lors cavalier seul. En tant qu'une force politico-sociale ayant pignon sur rue, l'UDPS a amorcé des contacts avec la majorité présidentielle vis-à-vis de qui elle passe pour une interlocutrice crédible au sujet du dialogue national.

Visiblement, les deux parties sont parvenues à un modus vivendi dont on est loin de connaître les dessous des cartes, à considérer seulement l'engouement qui caractérise désormais les militants et cadres de l'UDPS à participer



Les cadres de la Dynamique de l'opposition lors d'une activité

au dialogue. Ce parti politique entend donc embarquer dans sa mouvance ses partenaires politiques, mais aussi d'autres plateformes de l'opposition ayant la même vision que lui. Épicentre de la dynamique pro-dialogue qui se développe au sein de l'opposition, l'UDPS peut désormais miser sur un large éventail d'opposants prêts à la rejoindre dans cette aventure. Tel est notamment le cas de « l'opposition pro-dialogue national », une nouvelle plate-forme créée le 23 novembre regroupant des personnalités politiques de l'opposition et des membres de la société civile

congolaise. Cette énième opposition, pourrait-on dire, adhère à l'idée d'une médiation internationale tout en nuanciant sur le fait qu'elle doit s'exercer conformément à la Constitution de la RDC. Alors que le camp des pro-dialogue s'élargit avec, au premier rang, des opposants en rupture de ban avec la ligne directrice de leurs partis politiques respectifs, il est aussi vrai que l'aile dure incarnée par la Dynamique de l'opposition avec l'UNC, le MLC, le MSR et l'Écité en tête (pour ne citer que ceux-là) sans oublier le G7 qui fait bande à part n'est pas prête à baisser pavillon. Bien plus, au

fur et à mesure que se rapproche cette échéance, ces partis d'opposition se radicalisent en vouant aux gémonies le dialogue présenté comme une astuce visant à obtenir le rallonge du mandat de Joseph Kabila censé constitutionnellement prendre fin en 2016. « C'est leur point de vue ! Mais qu'ils comprennent aussi le nôtre. Ils veulent l'insurrection et la lutte armée. Nous, nous voulons la démocratie et le consensus national », déclarait-il y a peu un cadre de l'opposition pro-dialogue national en réaction à la diabolisation dont leur regroupement était l'objet de la part de la Dynamique

de l'opposition.

En tout cas, la guerre des tranchées fait actuellement rage au sein de l'opposition où chaque camp tente de justifier ses choix par rapport au dialogue pour être en phase avec la population au risque d'être rejeté. Jamais l'opposition congolaise n'a été aussi fragmentée, aussi divisée et émietlée comme elle l'est présentement à la veille du dialogue alors qu'elle a tout intérêt à faire bloc pour mieux faire entendre sa voix et faire échec à tout projet machiavélique pouvant être concocté contre le peuple. Plus grave, l'animosité semble s'installer entre les deux camps, les pro et les anti-dialogue, les uns et les autres se tirant à boulets rouges via les médias. Une situation par ailleurs exacerbée par le phénomène de dédoublements des partis politiques qui constituent, à n'en point douter, une source des violences et des troubles de l'ordre public dans plusieurs provinces.

Telle est, en somme, l'image qu'offre actuellement l'opposition congolaise à la veille du dialogue. Mais, à en croire des voix médianes au sein de cette même opposition, la tenue du dialogue ne devrait constituer ni un préalable ni un obstacle à l'organisation des élections prévues pour 2016 dans les délais constitutionnels. Reste à savoir si cet appel sera entendu par les participants.

Alain Diasso

SCPT

La société veut rétablir la poste des années 1960

Après la rénovation de son bâtiment administratif à Kinshasa, plus précisément le long du Boulevard du 30 Juin, la Société congolaise des postes et télécommunications (SCPT) se lance à la reconquête des parts de marché dans un secteur où elle a perdu du terrain au fil des décennies. Elle vient de bénéficier de la dernière mesure gouvernementale qui la place en situation de monopole pour l'expédition des colis de 2 kg.

Le 24 novembre, le gouvernement par le truchement du ministère chargé des Postes et Télécommunications a franchi un pas décisif en mettant en application cette mesure qui vise, dans un premier temps, à valoriser les activités postales en RDC. Officiellement, les autorités congolaises viennent d'accorder une bouffée d'oxygène à une entreprise présentée souvent comme moribonde. L'idée est d'essayer de faire de nouveau de la poste un opérateur universel comme dans les années 1965 et 1985. Entre-temps, en dehors de ce monopole, il y a eu d'autres mesures importantes visant à consolider le processus de relance des activités de la SCPT. En effet, l'ex-entreprise publique devenue société commerciale, dans le cadre de la réforme du secteur public en cours, est autorisée à commercialiser les appareils de télécommunications tels que les téléphones et leurs accessoires. Beaucoup d'analystes restent convaincus des effets d'une telle mesure d'autant plus que celle-ci devrait contribuer davantage à la transformation de l'image de la SCPT et même ouvrir ses horizons grâce à des rapprochements stratégiques avec d'autres opérateurs dans le monde. Autre



L'immeuble de la poste sur le boulevard du 30 juin à Kinshasa

paramètre majeur qui influencera certainement les efforts de relance de la société commerciale, la SCPT peut s'appuyer également sur son réseau Internet plus performant dans la mesure où il est branché sur la fibre optique. Mais les mutations en vue peuvent être perturbées par le faible pouvoir d'achat de la population. Sur ce point, un effort est attendu de la part de la SCPT en termes de coût qui doit rester abordable pour le plus grand nombre. Pour la société commerciale, c'est le seul moyen pour devenir compétitive et améliorer ainsi les activités économiques des nouvelles provinces qui sauront profiter pleinement des services de la société. Il est inutile de rappeler que la SCPT dispose d'un patrimoine immobilier important sur l'étendue du territoire national.

Laurent Essolomwa

MÉCANIQUE D'ENGINS DE CHANTIER

Caterpillar forme en RDC et dans d'autres pays africains

Avec des ventes estimées à 55 milliards de dollars américains en 2014, le plus important producteur des équipements lourds a lancé, depuis le 25 novembre, la phase pilote d'un programme de formation en ligne des futurs techniciens. Les premiers pays africains ciblés sont le Nigéria, le Mozambique et la RDC.

Réputé à travers le monde, Caterpillar traîne derrière lui une expérience de près de quatre-vingt-dix ans dans les équipements lourds et le développement durable. Il est le plus important producteur d'engins de construction et miniers, de moteurs au diesel et au gaz naturel, des turbines au gaz industriel et de locomotives diesel électrique. Ses trois principaux industries tournent autour de quatre segments, en l'occurrence les ressources, la construction, l'énergie et le transport. Pour l'Afrique et particulièrement la RDC, la grande nouvelle est la mise en oeuvre d'un site web gratuit dédié à la formation des futurs techniciens. Il s'agit d'une phase pilote qui intègre, dans un premier temps, trois pays : le Nigéria, le

Mozambique et la RDC. Ces programmes de formation vont aider les bénéficiaires à améliorer leur niveau de connaissances. À la fin, le groupe prévoit de leur remettre un certificat confirmant ainsi la conclusion des cours avec succès.

Par rapport aux dispositions pratiques prises, il faut savoir que le site web est disponible dans plusieurs langues, en l'occurrence le français, le portugais et l'anglais. Au sujet toujours du site, les informations en notre possession indiquent qu'il est basé sur les solutions de pointe en matière d'apprentissage en ligne de Caterpillar. Aussi le défi lancé est-il de faire en sorte que toute personne originaire d'un des trois pays africains ciblés puisse avoir l'opportunité de développer une carrière en tant que technicien d'équipements lourds. Cette initiative vise à augmenter le niveau des compétences dans l'industrie. Il faut arriver à répondre au besoin essentiel de personnes hautement qualifiées, particulièrement en Afrique, dans les différents secteurs d'activités. Caterpillar s'est dit satisfait de contribuer à réaliser ce dessein à travers cette initiative.

L.E.

DROITS DE L'HOMME

Un atelier sur l'appropriation de la campagne pour l'abolition de la peine de mort

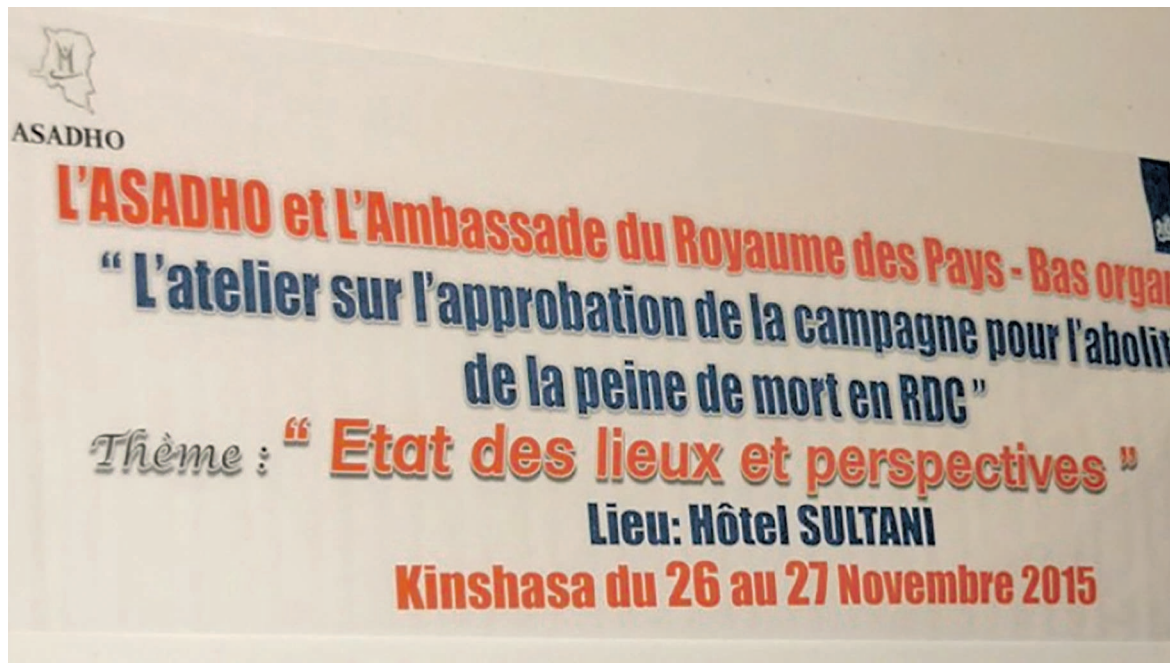
L'activité organisée par l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) et l'ambassade des Pays-Bas en RDC, à l'hôtel Sultani, à Gombe, met autour d'une table, les parlementaires, les juristes, les membres des ONG de défense des droits de l'Homme, les journalistes, etc. en vue de discuter sur la question.

Pendant les deux jours des travaux, du 26 au 27 novembre, les participants devront travailler sur le rapport d'enquête sur la perception de la peine de mort à Kinshasa, réalisée par l'Asadho, au mois d'octobre, le rapport de l'atelier des experts sur l'abolition de la peine de mort organisé début novembre ainsi que sur les exposés du Pr Mbata sur « les en-

de mort » et « le combat de l'abolition de la peine de mort au sein du Parlement congolais : défis et perspectives ».

Enlever la peine de mort dans les lois congolaises

L'objectif poursuivi, selon le président de l'Asadho, Me Jean-Claude Katende, est que la question de l'abolition de la peine de mort en RDC soit retenue sur les agenda de la société civile, du Parlement, des autorités politiques, etc. pour qu'un jour le pays puisse arriver à l'abolition de cette peine, qui est considérée comme une défaite de la société. « Pour plusieurs raisons, nous pensons que la peine de mort, particulièrement en RDC, ne pouvait plus être dans notre arsenal juridique », a expliqué Me Jean-Claude Katende, qui a rappelé la posi-



L'annonce de l'atelier/Photo Adiac



Les participants à l'atelier/Photo Adiac

gagements nationaux et internationaux de la RDC face à la peine

tion de l'Asadho selon laquelle la personne humaine est sacrée.

Nous pensons, a-t-il souligné, que la personne humaine doit être protégée, quels que soient les problèmes, les difficultés, les faits répréhensibles qu'elle puisse commettre.

Pour le président de l'Asadho, en effet, il n'est pas question pour cette ONG et ses partenaires, dans cette lutte, de considérer que l'abolition de la peine de mort conduirait à l'impunité. L'Asadho propose, de ce fait, la prévision des peines alternatives pour punir celui qui aura commis, par exemple, l'assassinat ou le meurtre. « Nous nous réjouissons du fait que depuis que nous avons commencé les activités relatives à cette nouvelle campagne pour l'abolition de la peine de mort, les discussions s'observent à tous les niveaux de la société,

au niveau des autorités et des organisations de la société civile », a soutenu Jean-Claude Katende. Ce juriste a, par ailleurs, noté que son organisation et ses partenaires n'auraient pas encore atteint leur objectif mais ils sont satisfaits des résultats obtenus jusque-là.

La deuxième secrétaire chargée des Affaires politiques et Droits humains à l'ambassade des Pays-Bas, Petronelle van de Walle, dans son discours d'ouverture des travaux, a noté que des exécutions publiques ont parfois provoqué des troubles à l'ordre public dans certains pays, à cause de la répulsion ou du dégoût que cela avait provoqué dans le public. « Ce qui a poussé les autorités de ces Etats à bannir tout simplement les exécutions publiques », a-t-elle souligné. Pour elle, ce fait, appa-

remment insolite mais plein de signification, prouve à suffisance la grande sensibilité de cette question à travers le monde. « D'où l'importance pour nous, grâce à l'Asadho, de maintenir le débat concernant la peine de mort sur la place publique », a souligné Petronelle van de Walle, qui a souligné le souhait de l'ambassade de Pays-Bas en RDC de voir cet atelier aboutir à des résolutions qui pourraient faire qu'un jour, la RDC abolisse définitivement la peine de mort dans son arsenal juridique. Pour y arriver, les participants ont travaillé pour donner des recommandations pouvant permettre de maintenir cette question sur les différents salons politiques.

Lucien Dianzenza

Amnesty International dénonce l'instrumentalisation de la justice

Aphone depuis quelque temps, Amnesty International vient de sortir de son long mutisme à travers son dernier rapport consacré à la situation en RDC à près d'une année de la tenue de la présidentielle et des législatives de 2016. Ce rapport accablant relayé par l'AFP fait un sévère réquisitoire contre l'instrumentalisation de la justice congolaise. D'après cette institution internationale de défense des droits de l'Homme, la justice congolaise serait utilisée par les autorités du pays aux fins de « réduire au silence ceux qui sont en désaccord avec l'idée d'un troisième mandat pour le président Kabila ». Et dans le contexte d'incertitude qui caractérise la prochaine présidentielle, elle se serait muée, du point de vue de cette ONG internationale, en « une part essentielle de la politique répressive ».

Outre la traque des dissidents, le rapport fait également état d'arrestations arbitraires des dirigeants et des militants de l'opposition politique condamnés par des tribunaux au mépris des normes congolaises, africaines et internationales en matière de droits humains. L'ONG cite notamment le cas de l'opposant Ernest Kyaviro arrêté en janvier et privé de liberté pendant cent quarante-cinq jours sans pouvoir s'entretenir avec son avocat. Et Sarah Jackson (directrice régionale adjointe pour l'Afrique de l'Est, la Corne de l'Afrique et les Grands lacs à Amnesty International) citée par l'AFP d'enfoncer le clou en ces termes : « En vue de l'échéance électorale de l'an prochain, la justice a été compromise dans un but politique afin d'écraser la dissidence ».

A.D.

PROCESSUS ÉLECTORAL

Nouvelle mise en garde des évêques catholiques

Dans une déclaration publiée le 24 novembre, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc) indique que « la démocratie ne doit pas être un simple slogan, mais plutôt une culture dont l'alternance est une expression ».

Encore et toujours l'Église catholique. Après la brouille qu'elle a créée autour de la désignation de l'actuel président de la Cénic avec les autres confessions religieuses qui l'ont mise en minorité, la Conférence épiscopale nationale du Congo (Cénc) vient de monter au créneau en prenant pour cible, cette fois-ci, le processus électoral. « Faudrait-il que le sang coule encore en RDC ? », telle est l'intitulé de la déclaration publiée le 24 novembre et signée par le Comité permanent extraordinaire de la Cénic. Plus qu'une simple déclaration, il s'agit ici d'une sévère mise en garde qu'adresse le clergé catholique aux autorités du pays face notamment aux restrictions des libertés individuelles, à la croissance de répressions et d'intimidations en cours, juste à l'approche des échéances électorales de 2016. Une situation que les évêques ca-



« tout Congolais à le devoir de faire échec à tout individu ou tout groupe d'individus qui prend le pouvoir par la force ou qui l'exerce en violation des dispositions de la Constitution ».

tholiques jugent particulièrement préoccupante avec, en toile de fond, l'incertitude autour de la tenue de la présidentielle dans les temps prévus par la Constitution. Tout en reconnaissant les efforts consentis par le gouvernement pour la démocratisation du pays, l'Église catholique plaide en faveur d'une réelle prise en charge de la population tout en soutenant que « la démocratie ne doit pas être un simple slogan, mais plutôt une culture dont l'alternance en est l'expression ». Cette prise en charge, ou mieux la vigilance qu'est censée observer la population devrait se faire selon l'esprit de l'article 64 de la Constitution qui dispose que

la campagne d'éducation civique et électorale de la population devrait se poursuivre pour qu'elle s'en approprie. Réitérant sa position fondée sur le respect de la Constitution, la tenue des élections dans les délais constitutionnels et la négation de toute idée de transition, la Cénic a égrené son agenda. En effet, au nombre d'actions qu'elle compte initier afin d'obtenir gain de cause à ses desiderata, elle compte organiser des prières dans toutes les paroisses et les CEV pour la réussite du processus électoral et prévoit une grande marche le 16 février 2016.

Alain Diasso

DANSE CONTEMPORAINE

Bina N'goua joue « Ti Sôla » ou le choix

Sur une chorégraphie d'Yvon Serges Bissadissi de la compagnie Bina N'goua, trois danseurs, à savoir Yvon Serge Bissadissi, Sylvère Lagier, Aurélie Pierron, vont illuminer pendant 45 minutes la scène du théâtre Carré 30 à Lyon du 11 au 14 février 2016. La régie sera assurée par Gérard Moncy.

« Ti Sola » ou Le choix est la création artistique qui sera présentée par les trois virtuoses de la danse contemporaine. Un mélange de danse contemporaine et de rythmes et expressions émotives de l'Afrique incarnée par le Congolais Yvon Serges Bissadissi. Tout est affaire de choix... D'être ici, là, là-bas ? Les circonstances imposées à Yvon Serge Bissadissi l'amènent à parcourir 6000 km au-delà des frontières congolaises... Ainsi, il croise le chemin d'Aurélien Pierron qui choisit de vivre cette expérience artistique... Puis, celui de Sylvère Lagier qui choisit de renoncer. À tout choisir, le choix de l'anchois n'est-il pas judicieux ?

En somme, une histoire de rencontres... Alors, on danse ?... Par besoin ? Pour dire ? Par plaisir ? Ou pour vivre ?... Faisons-nous nos propres choix ? Où sommes-nous faits par nos choix ? Vous qui voulez venir, qu'allez-vous choisir ?... Autant d'interrogations et de questionnement que les magiciens de la danse transformeront en chorégraphie contemporaine



Yvon Serges Bissadissi / Crédit photo «DR»

mixée au tempo africain. Yvon-Serge Bissadissi, autrement dit Maître Changé pour les intimes, s'est très tôt passionné pour la danse contemporaine à laquelle il consacre toute son énergie. Il s'est formé notamment auprès d'Irène Tassebeddo et Germaine Acogny. De cette expérience acquise auprès des maîtres en la matière en Afrique, il crée en 1998 dans la ville océane la compagnie

Bina Ngoua « Danse des frères » avec son compère Jean-Franco Ngouala.

Artiste, danseur, chorégraphe, gymnaste, comédien, percussionniste, instructeur, créateur de spectacles, Yvon Serges Bissadissi monte plusieurs spectacles joués essentiellement à la Pagode, la salle du Centre culturel français à l'époque: Lukulamu (Délivrance) en 2000, Le corps en fête en 2001, Mukuyu Yuma (Le Diable endiablé) en 2002, Thanatos (L'homme qui venait de l'au-delà) en 2002, Ndôlo (La grande saison des pluies) en 2002, Vutuka (Le retour sur soi) en 2002, Niango na nyama (La Belle et la Bête) en 2003.

En 2005, Yvon Serges Bissadissi décide d'aller faire carrière en Europe. Après un apprentissage délicat dans le vieux continent, le chorégraphe est vite adopté dans l'hexagone et devient l'instructeur dans plusieurs écoles notamment à Lyon. Il joue également quelques spectacles en solo mais celui de février sera sa grande production en France.

Hervé Brice Mampouya

RÉGION DU LAC TCHAD

Dr Jean-Clément Cabrol : « les populations connaissent un déracinement profond et une grande peur »

La région du lac Tchad est devenue un épicode de la violence, suite aux attaques perpétrées par le groupe « Province ouest africaine de l'Etat islamique [POAEI] », connu sous le nom de Boko Haram

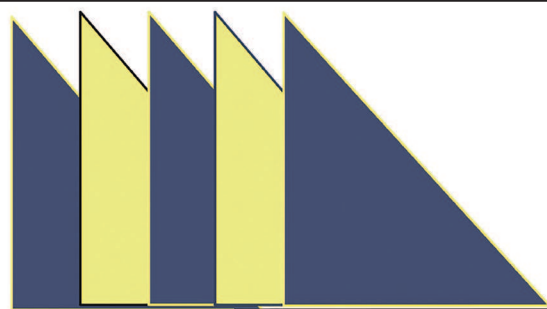
Les opérations de représailles des armées gouvernementales contribuent aussi aux déplacements massifs à travers la région. A ce jour, plus de 2,5 millions de personnes ont été chassées de chez elles à cause des violences au Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger, où Médecins sans frontières (MSF) renforce sa réponse médicale et humanitaire dans ces quatre pays. Le directeur des opérations de MSF, Dr Jean-Clément Cabrol, de retour du Cameroun et du Tchad, revient sur les besoins humanitaires majeurs de la région : « dans la région du Lac Tchad, nous faisons face à une crise régionale qui a des conséquences humanitaires majeures. Les personnes continuent à fuir la violence, en cherchant refuge de l'autre côté de la frontière ou dans leur propre pays. Certains fuient les attaques perpétrées par le groupe POAEI mais d'autres, par contre, fuient à cause des représailles et des offensives menées par les forces militaires régionales. Les civils sont pris dans un cercle vicieux de violences ». Il note des conditions de vie précaires et un manque d'accès aux soins, des structures de santé en nombres insuffisants et éparpil-

lées, et parfois fermées par manque de médicaments et de matériels essentiels, ou par un personnel médical contraint de fuir. « Au final, les populations civiles sont privées de soins de santé vitaux », a relevé Dr Jean-Clément Cabrol.

Quant aux populations qui ont été contraintes de fuir, elles vivent dans des conditions de grande vulnérabilité, sans abris, sans moyens d'existence, parfois dans l'incapacité de récolter. « La situation s'aggrave dans une région fragile et négligée où les services de base font cruellement défaut », a-t-il dit. A cela, il faut ajouter l'inaccessibilité à certaines personnes, ou à certaines zones dont l'ampleur des besoins est méconnue. « Notre défi est d'atteindre les populations déplacées dans leur propre pays car la majorité vit dispersée dans les communautés d'accueil dans des régions où l'accès est précaire. Malgré ces contraintes, notre objectif est de nous assurer que les soins de santé restent accessibles », a ajouté Dr Cabrol.

Il fait état d'un « futur incertain » pour certaines personnes contraintes de vivre dans la terreur, les attaques qui frappent les marchés, les lieux de culte et les écoles, provoquant une peur généralisée, des déplacements massifs, l'insécurité permanente dans plusieurs localités des quatre pays voisins du Lac Tchad, Nigeria, le nord du Cameroun, Tchad et à Diffa, au Niger.

Noël Ndong



ARCONS
ARCHIVES CONGO Consulting

Et l'archivage devient simple et facile

Les professionnels de l'archivage moderne vous accompagnent dans :

- 1- L'Aménagement de vos espaces dédiés au stockage des archives
(Nettoyage et remise à l'état de vos locaux - Confection des étagères - Travaux sur conteneur pour le stockage des archives - Etc.)
- 2- Le Traitement physique de vos archives
(Traitement sanitaire des fonds d'archives - Recollement des arriérés d'archives - Tri - Classement - Rangement - Inventaire documentaire - Destruction des vieilles archives obsolètes)
- 3- L'Archivage numérique de vos documents
(Numérisation de masses de vos archives et classement thématique)
- 4- La Mise en place de système informatisé pour la gestion de vos archives
(Elaboration de plan général de classement des archives - Identification des emplacements - Mise en boîte et référencement des contenants - Installation de logiciel professionnel de Gestion Electronique des Documents « GED »)

Ayez la parfaite maîtrise des archives de votre organisation

Rond-point Loandjili (Arrêt Mavoungou) B.P : 279 Pointe-Noire / Tél : 05 324 75 38 *- 06 671 60 15

E-mail : infos@archivescongo.com / info.arcons@gmail.com *- Web : www.archivescongo.com

MOTS FLÉCHÉS N°087

JEUX PROPOSÉS PAR rci-jeux.com

PARÉES	ACCEPTE	PRÉFIXE	AUTRUCHES ET ÉMEUS	PÉRIODIQUE	PINCE-NEZ	CRA-CHEUR SICILIEN
▼	▼	▼	▼	▼	▼	▼
DONC ACHETÉE	ACCROCHÉS	TEL DU LAIT STÉRILISÉ	RENDUE IDIOTE	FAIT L'AGNEAU	RAPPEL DE FANS	
▶			▼			
			CHEMIN DE FER			
CONDUITE QUI A DES FACILITÉS			ATTRIBUT DE REQUIN			
▶			▼			
			POSTURES DE YOGA			
INACTIFS					TOTAL DES VENTES	
▶					▼	
					PLANCHE AU MUR	
CUBES						
▶						
		RIVIÈRE DE DORDOGNE		À L'IMAGE D'UN PÈRE		IL SUIV LE VOTE
		▼		▼		▼
BOSSENT	GARDIEN DU PAF		ESPÈCES			
▶	▼		▼			
	HOMME SINGE		ANCIEN EMPEREUR RUSSE			
▶			▼			
			ELLE ENRICHIT LE PAYSAGE BRETON			ELLE EST PARFOIS PÉTILLANTE
			▶			▼
SIGLE IMMOBILIER	LE MANGANESE AMAS DE MATIÈRE SÉBACÉE		ENCERCLER			
▶	▼		▼			
			NATION			
▶			▼			
		ORGANISME EUROPÉEN C'EST LE MATIN		CALAMITÉ		
		▶		▼		
				IL AIME AVOIR MAL		
ENLEVÂT			AIDE AUX PLUS DÉMUNIS		AMOUR BESTIAL	
▶			▼		▶	
			PESER LA BOÎTE		RENOMMÉ	
DIGNITÉ MUSULMANE						
▶						
			IRRITANT AU GOÛT EN PLACE CHEZ LE NOTAIRE			PRÉNOM FÉMININ
			▶			▼
ENTRE DEUX SUJETS C'EST PAREIL		COMPRI-MÉE			PETIT LIEU-TENANT	
▶		▼			▶	
		MÈTRE, TONNE, SECONDE				
▶						
			SON CARNIVAL EST COLORÉ		SATISFAIT SON INDISCRÉTION	
			▶		▼	
				PLAINE LATINE		
CHOQUÉS GROUPE DE TÊTES CHERCHEUSES				PHASE LUNAIRE		NON COUVERT
▶				▶		▶
			CRAINdre VIVEMENT			
▶			▶			

SUDOKU N°087

>FACILE

		2				6	
6	1			4	8		
9	8			5		7	1
4	7		1	3	6	9	2
2		3	8	9	4		1
7	2		4			3	8
			6	8			4
							9
9						1	

>MOYEN

3				8	6		1
	8	7		6			5
5	1			3			2
	7			1	2		
		3	2		9	5	
		9		6			1
8				9			4
6			8			9	5
7	5	3					6

>DIFFICILE

	6	8		7			4
				4			
	9	7		8			1
				2		1	
1		6	7		5	9	8
	5			6			
7			4			8	9
			3				
8			5		1	2	

MOTS CROISÉS N°087

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

>HORIZONTALEMENT

1. Porte-à-porte.
2. Expulser au loin. Il amène à décliner.
3. L'opossum en est une.
4. Ce que chacun doit mettre de sa poche. Répare une faute.
5. Sur le calendrier. Ôter l'eau.
6. Nana. Beauté épineuse.
7. Méchantes langues.
8. Hôte indésirable à l'hôtel. Mollusque de grande taille.
9. Prince doré à l'or... noir. Crack. Dans la gamme.
10. Lentilles fourragères. Dépourvu de sens.

>VERTICALEMENT

- A. Sans issue.
- B. C'est juste. Compagnon de Mahomet.
- C. Parfois, il ne voit pas plus loin que le bout de son nez. Subis les conséquences.
- D. Retenues à la chambre.
- E. Désert pierreux. Nombre de péchés capitaux.
- F. Causes de recouvrement. État entre la mer Caspienne et l'océan Indien.
- G. Chasse le démon.
- H. Une révolution. Un champion de la Formule 1.
- I. Petits poissons pouvant se fixer aux rochers. Sortie de court.
- J. Indique la matière. A la dent dure.

MOTS À MOTS N°087

Pour chaque ligne, en regroupant et en mélangeant les lettres des deux mots de quatre et cinq lettres proposés, composez un troisième mot de neuf lettres.

- ① **RATER** + **SITE** = **S** | | | | | | | **E**
- ② **REVER** + **IGNE** = **G** | | | | | | | **R**
- ③ **DUREE** + **TRES** = **D** | | | | | | | **R**

SOLUTIONS DE LA SEMAINE PRÉCÉDENTE

MOTS FLÉCHÉS N°086

A	V	A	N	S	N
F	U	S	A	I	N
R	A	C	O	M	M
V	I	L	A	I	N
F	N	B	M	E	N
H	E	C	T	A	R
R	U	E	S	R	C
G	E	L	S	R	E
T	P	E	S	E	R
E	P	U	C	E	E
I	R	A	I	S	I
O	S	E	R	R	O
T	A	S	A	N	A
M	A	R	M	O	T
N	E	L	E	M	E
E	T	A	L	S	U

MOTS CROISÉS N°086

S	O	R	T	I	L	E	G	E	S
E	P	O	U	S	E	R	A	I	T
N	I	S	I	V	E	R	E		
S	U	E	E	S	M	U	E	R	
A	M	E	R	V	I	S	I		
T	S	E	C	S	E	U	L		
I	F	S	A	U	T	N	I		
O	L	A	F	R	E	M	I		
N	U	I	T	E	E	E	T		
S	A	L	I	S	S	U	R	E	S

SUDOKU N°086

1	4	9	6	7	3	5	8	2
3	8	2	4	5	9	1	6	7
5	7	6	1	2	8	4	3	9
9	1	7	5	3	6	8	2	4
2	5	4	8	9	7	3	1	6
6	3	8	2	4	1	9	7	5
8	9	5	3	6	2	7	4	1
4	2	1	7	8	5	6	9	3
7	6	3	9	1	4	2	5	8

2	4	6	9	3	1	8	7	5
9	5	8	4	2	7	6	1	3
7	3	1	5	8	6	2	9	4
4	8	2	7	5	9	1	3	6
3	7	5	6	1	2	4	8	9
1	6	9	3	4	8	5	2	7
8	9	7	1	6	5	3	4	2
6	1	3	2	7	4	9	5	8
5	2	4	8	9	3	7	6	1

9	6	8	1	7	3	5	4	2
4	7	3	5	2	6	8	1	9
5	1	2	4	9	8	7	6	3
7	2	5	6	3	4	1	9	8
1	4	9	7	8	2	6	3	5
3	8	6	9	5	1	2	7	4
2	5	4	3	1	7	9	8	6
6	9	1	8	4	5	3	2	7
8	3	7	2	6	9	4	5	1

MOTS À MOTS N°086

1/ PIRATERIE - 2/ ENSEIGNER - 3/ CAFETIÈRE.

BULGARIE

Christoffer Mafoumbi signe pour 1 an au FK Vereya

Après dix mois sans club, Christoffer Mafoumbi a signé un contrat d'un an avec le FK Vereya, 6^e du championnat bulgare.

année 2015 étrange. Car le jeune (21 ans, certains semblent l'oublier) portier aura tout de même

Sans club depuis son limogeage, pour raison économique, du Pontet, juste avant le coup d'envoi de la CAN 2015, Christoffer Mafoumbi s'est engagé ce samedi en faveur du FK Vereya, qui évolue en deuxième division bulgare. Situé dans la ville de Stara Zagora, dans le centre du pays, le FK Vereya a été fondé en 2001 et vient d'accéder au professionnalisme.

Au sein d'un effectif 100% bulgare, le gardien des Diables rouges sera en concurrence avec Deyan Valkov, qui a joué 13 des 15 matchs de l'équipe en championnat. Sixième, Vereya a encaissé 14 buts (pour 17 marqués), ce qui n'a rien de catastrophique, mais pointe déjà à 7 et 11 points des deux premiers (le premier monte directement et le second passe par des barrages).

A la sortie de sa réunion avec le président de Vereya, Christoffer Mafoumbi a expliqué aux *Dépêches de Brazzaville* : « J'ai signé pour un an. Maintenant, il faut que je joue. Il y a un match le 28 novembre, mais ça sera juste. Je vise donc le match du 5 décembre (ndlr : déplacement chez le Spartak Pleven), car après ça sera la trêve ».

Lucide, l'ancien Lensois soulève un problème de taille. Comme



Révélé à la CAN 2015, Christoffer Mafoumbi n'avait pas de club cette année: c'est désormais corrigé avec sa signature au FK Vereya (crédits photo Camille Delourme)

dans la plupart des pays d'Europe de l'Est, la trêve hivernale est longue. Très longue même, puisque Vereya ne reprendra que le 27 février, soit moins d'un mois avant le déplacement du Congo à Ndola pour affronter la Zambie et la réception des Chipolopolo Boys (les 23 et 27 mars pour le compte des 4^e et 5^e journées des éliminatoires CAN 2017).

Pour Mafoumbi, c'est la fin d'une

année blanche. Mais ses dernières sorties (Guinée Bissau, Jeux africains, Ethiopie) avaient logiquement laissé entrevoir une baisse de régime. Sa signature à Vereya est un pas en avant. Mais ne devra être qu'une étape vers un club et un championnat de meilleurs niveaux s'il veut conserver sa place dans les cages congolaises.

Camille Delourme

CAN U-23 DE FOOTBALL

Coup d'envoi ce 28 novembre à Dakar

Au terme de la Coupe d'Afrique des nations des moins de 23 ans qui débute ce samedi au Sénégal, l'Afrique va désigner ses trois représentants aux Jeux Olympiques (JO) de Rio 2016.

Huit équipes sont engagées à cette phase finale qui débute ce 28 novembre au Sénégal jusqu'au 12 décembre. La compétition est qualificative aux JO. Le Congo ne sera pas présent à cette compétition parce qu'il a été éliminé au dernier tour par le Nigeria. Outre le Congo, aucun pays d'Afrique centrale n'était qualifié.

Le Sénégal, médaillé d'or aux Jeux africains, ouvre le bal du tournoi. Il affrontera l'Afrique du sud. En deuxième explication, la Zambie sera aux prises à la Tunisie. Le groupe B prendra le relais le 29 novembre. L'Egypte affronte l'Algérie quelques heures avant Mali-Nigeria. Le 1er décembre débutera la deuxième journée avec des rencontres Afrique du sud-Zambie puis Tunisie-Sénégal.

Le 2 décembre, l'Algérie croisera le Mali avant le très attendu Nigeria-Egypte. Deux jours après débiteront les derniers matches des poules. Le Sénégal recevra le 4 décembre la Zambie pendant que l'Afrique du sud accueille la Tunisie. Le groupe B rendra son verdict le 5 décembre. Au menu : Algérie-Nigeria et Egypte-Mali aux mêmes heures. Les deux premiers de chaque groupe seront qualifiés pour les demi-finales qui se disputeront le 9 décembre. Les trois premiers représenteront l'Afrique aux JO de Rio au Brésil en 2016. Le match de classement et la finale se disputeront le 12 décembre.

La CAF a sélectionné les arbitres qui vont officier les rencontres de cette CAN. Aucun arbitre congolais n'a été retenu.

Les arbitres : Redouane Jiyed (Maroc) Zio Juste Ephrem (Burkina Faso), Joshua Bondo (Botswana), Mehdi Abid Charef (Algérie), Hudu Munyemana (Rwanda), Antoine Max Depadoux Effa Essouma (Cameroun), Nampiantra Hamada (Madagascar), Sinko Bienvenu (Côte d'Ivoire), Diedhiou Malang (Sénégal) et Youssef Essrayri (Tunisie)

Les assistants : Jerson dos Santos (Angola), Arsenio Marengula (Mozambique), Arsenio Marengula (Seychelles), Drissa Kamory Niare (Mali), Berhe O. Michael (Erythrie), Yahaya Mahamadou (Niger), Mark Sonko (Ouganda), Samba Malik (Sénégal), Elmoiz Ali Mohamed Ahmed (Soudan), Mahmoud Ahmed Abo el Regal (Egypte), Issa Yaya (Tchad), Oliver Safari (RDC) et Sidiki Sidibe (Guinée).

James Golden Eloué

BRIN D'HISTOIRE

Massamba-Débat et Marien Ngouabi

Le 28 novembre 2015, la République du Congo aura 57 ans. Son histoire est déjà truffée de faits passionnants. Deux, précisément, nous reviennent à l'esprit. La première est celle de Massamba-débat, la seconde concerne Marien Ngouabi.

Massamba-Débat est le deuxième président de la République du Congo, depuis l'indépendance. Président de l'Assemblée nationale, il est appelé au gouvernement par le président Fulbert Youlou. Quelques temps après, il est débarqué et nommé ambassadeur dans un pays occidental. Il refuse cette nomination et rejoint son village, Boko, dans l'actuel département du Pool. Jusque-là, la chronique ne note pas une opposition frontale entre les deux hommes. Mais, pour avoir décliné sa nomination en qualité d'ambassadeur, Massamba-Débat s'est imposé, malgré lui, comme une alternative à Youlou quand celui-ci

est renversé par le mouvement des 13, 14 et 15 août 1963. C'est lui qu'on va chercher à Boko, pour devenir le Premier ministre de la transition du 16 au 8 décembre 1963. C'est une ordonnance qui organise les pouvoirs pendant cette période. Face à lui, quasiment personne. Le Mouvement national de la Révolution (Mnr) le parti unique, qu'il crée, domine l'échiquier politique contrairement à la période précédente, où il existait au moins trois grands partis : Le PPC (Parti progressiste congolais) de Félix-Tchicaya, le Msa (Mouvement socialiste africain) de Jacques Opangault et enfin l'Union de défense des intérêts africains (Uddia) de Fulbert Youlou. Les multiples syndicats, à l'origine de la chute du président Youlou, cèdent leur place à la Confédération syndicale congolaise (CSC), les femmes et les jeunes sont embrigadés dans des organisations spécifiques. La révolution des 13, 14 et 15 août 1963, marque, chez nous, le début

du règne de la pensée unique, qui maintiendra sa chape de plomb pendant des décennies. Au cours de cette période, l'opposition est incarnée par Kolélas, dont l'activisme, appuyé par Léopoldville, donne du fil à retordre au pouvoir de Brazzaville. Son opposition au marxisme léninisme, au-delà du pouvoir de Massamba-Débat, est presque viscérale.

Comme si les faits avaient tendance à se répéter dans notre pays, c'est le refus d'une affectation à Pointe-Noire qui, soudainement, place sous les feux de la rampe, le capitaine Marien Ngouabi. Ce déni d'autorité signe son opposition aux méthodes de direction de Massamba-débat. Ce dernier décide de le rétrograder de capitaine à caporal. C'est le début d'une épreuve de force entre les deux hommes. Marien Ngouabi a raison de Massamba-Débat qui, de guerre lasse, abandonne le pouvoir et retrouve son village de Boko.

Marien Ngouabi, officier de l'armée congolaise, est relativement discret, comme Massamba-Débat, avant son affectation. Il est intéressant d'observer que les mêmes causes ont produit les mêmes effets. La transgression, ici, le refus d'obtempérer, qui est à l'origine de la mise en lumière de deux personnalités que l'on n'attendait pas. Et pourtant, ce sont eux qui ont marqué, de manière indélébile, la vie politique nationale. Le premier, avec l'adoption du marxisme comme idéologie et, le second, comme le créateur du premier parti marxiste au pouvoir en Afrique. Le Parti congolais du travail est fondé en 1969, un an après la prise du pouvoir par le capitaine Marien Ngouabi en juillet 1968.

Massamba-Débat et Marien Ngouabi, deux trajectoires inattendues et contrariées, qui ont connu la même fin tragique.

MFUMU